

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

LIVRE 2

CHAPITRE PREMIER

Raisons pour lesquelles Socrate a fait deux, fois les deux premiers livres de son Histoire.

Rufin, qui a écrit en latin l'Histoire de l'Eglise, a commis de grandes fautes contre la Chronologie. Il a cru que ce qui a été fait contre Athanase, n'a été fait que depuis la mort de l'Empereur Constantin. Il n'a jamais rien su de son exil à Trèves, ni de plusieurs autres circonstances. J'avais écrit d'abord les deux premiers livres de mon Histoire sur la foi de son témoignage, et l'avais suivi en tout sur sa parole. Mais depuis le troisième jusques au septième, j'ai tiré quelques choses de lui; d'autres de divers auteurs; et j'en ai appris d'autres par le rapport de quelques personnages qui vivent encore. Mais ayant lu depuis les livres d'Athanase, par lesquels il déplore ses malheurs, et se plaint d'avoir été envoyé en exil par les calomnies des partisans d'Eusèbe, j'ai cru devoir ajouter foi à ceux qui avaient vu les choses dont ils rendaient témoignage, et à ceux qui en avaient ou fait ou souffert la plus grande partie, plutôt qu'à ceux qui n'en savaient rien que par conjecture. Ayant de plus trouvé des lettres de plusieurs grands Hommes de ce temps-là, je m'en suis servi pour découvrir la vérité. Ce qui m'a obligé de dicter une seconde fois le premier et le second livre de mon Histoire, sans néanmoins retrancher les endroits où Rufin ne s'était point trompé. Il est encore à propos de remarquer, que dans la première publication de mon ouvrage, je n'avais rapporté ni la sentence par laquelle Arius avait été déposé, ni les lettres de l'Empereur; et que pour éviter une longueur ennuyeuse, je m'étais contenté d'un simple récit du fait sans insérer ces actes-là. Mais je les ai insérés dans celle-ci, en votre faveur, Théodore, saint Prêtre de Dieu, afin que vous n'ignoriez rien de ce que les Empereurs ont ordonné sur ce sujet par leurs lettres, ni de ce que les Évêques ont décidé dans les Conciles, où ils n'ont pas toujours expliqué de la même sorte la doctrine de la foi. Le premier livre est achevé selon cette seconde méthode. Il ne reste qu'à travailler au second.

CHAPITRE II

Eusèbe évêque de Nicomédie soutient l'opinion d' Arius.

Eusèbe évêque de Nicomédie, et Théognis évêque de Nicée, crurent que le temps de la mort de l'Empereur Constantin était un temps qui leur était favorable pour détruire la doctrine de la consubstantialité du Verbe, et pour introduire l'opinion d'Arius. Ils n'espérèrent pas néanmoins venir à bout de ce dessein, si Athanase retournait à Alexandrie. Ils s'efforcèrent donc d'empêcher son retour, et employèrent pour cet effet le même Prêtre qu'ils avaient autrefois employé pour faire rappeler Arius de son exil. Je dirai comment l'affaire se passa. Ce Prêtre-là avait été dépositaire du testament de l'Empereur Constantin, et l'avait porté à Constance son fils. Ce Prince y ayant trouvé les dispositions les plus avantageuses en sa faveur, qu'il eût jamais pu souhaiter, et la donation de tout l'Empire d'Orient, rendit de grands honneurs à ce Prêtre, et lui commanda de le venir souvent visiter. Quand il eut l'entrée libre à la Cour, il se fit connaître de l'Impératrice, et contracta habitude particulière avec les Eunuques. Il inspira l'opinion d'Arius à Eusèbe premier Eunuque de l'Empereur, et ensuite aux autres Eunuques, et par leur moyen à l'Impératrice même. Cette matière ayant été agitée à la Cour, le bruit des disputes vint bientôt après aux oreilles de l'Empereur, se répandit parmi les Officiers de sa maison, et enfin parmi tout le peuple. Les Eunuques et les femmes du Palais en firent le sujet de leur Entretien. Les particuliers y prirent part, et excitèrent des combats de paroles dans leurs maisons. Les premières étincelles de ces contestations, allumèrent un feu qui s'étendit sur les Villes et sur les Provinces. A mesure que chacun s'informait de l'état de la question, il prenait parti, et tout l'Orient se vit en peu de temps ébranlé par ces disputes. Car l'Illyrie et l'Occident demeurèrent cependant en paix, et ne firent rien changer de ce qui avait été défini à Nicée. Les partisans d'Eusèbe avaient une joie incroyable de ce désordre, à la faveur duquel ils espéraient établir à Alexandrie un évêque de leur parti. Mais cette espérance fut dissipée par le retour d'Athanase, et par la lettre du jeune Constantin, qui le rétablissait dans son siège. En voici les termes.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

CHAPITRE III

Lettre du jeune Constantin.

Constantin César au peuple de l'Eglise Catholique d'Alexandrie.

Je crois que vous n'ignorez pas qu'Athanase, l'Interprète fidèle de la Loi de Dieu, n'a été relégué pour un temps dans les Gaules, qu'afin qu'il fût garanti de la fureur de ses ennemis; et qu'étant demeuré cependant dans la Ville qui lui avait été marquée, il n'y a manqué de rien, bien que sa vertu, soutenue par la grâce de Dieu, lui fasse mépriser les nécessités et les misères de la vie présente. Mais puisque la mort de Constantin mon Seigneur et mon Père d'heureuse mémoire, a prévenu le dessein qu'il avait de le rétablir sur le Siège de son Eglise, je me tiens obligé de l'exécuter. Vous apprendrez de sa bouche, lorsqu'il sera de retour parmi vous, combien je lui ai rendu d'honneur. Il ne faut pas s'étonner que j'aie fait quelque chose en sa faveur, puisque j'y ai été porté par le mérite d'un si grand personnage, et par le désir que je sais que vous avez de le revoir. Que la Divine Providence vous conserve, mes très chers frères.

Athanase retourna avec cette lettre à Alexandrie, où il fut reçu avec joie par tout le peuple. Ceux néanmoins qui soutenaient le parti d'Arius, ne laissèrent pas de conspirer contre lui, et d'exciter des séditions, d'où les partisans d'Eusèbe prirent occasion d'accuser Athanase devant l'Empereur, de s'être emparé du Siège de l'Eglise d'Alexandrie, sans la permission d'aucun Concile, et d'aigrir si fort l'esprit de ce Prince, qu'il le chassa de cette Ville. Je dirai bientôt de quelle manière cela arriva.

CHAPITRE IV

Acace succède à Eusèbe dans le gouvernement de l'Eglise de Césarée.

Eusèbe surnommé Pamphile étant mort en ce temps-là, Acace son disciple, qui a composée plusieurs ouvrages, et entre autres la Vie de son Maître, lui succéda.

CHAPITRE V

Mort du jeune Constantin.

Peu de temps après le jeune Constantin ayant voulu entreprendre sur les états de Constant son frère, et en étant venu aux mains avec ses troupes, fut tué dans un combat, sous le Consulat d'Acyndine et de Procule.

CHAPITRE VI

Tumulte à Constantinople pour l'élection d'un Évêque.

Outre les tumultes dont nous avons vu la Ville de Constantinople troublée, il y arriva encore un autre, dont je dirai le sujet. Alexandrie mourut après avoir gouverné vingt-trois ans l'Eglise de cette Ville, et en avoir vécu quatre-vingt dix-huit, sans avoir nommé de successeur. Il avait néanmoins concile à ceux qui avaient droit d'élire, d'en choisir un de deux qu'il avait proposés, et leur avait dit que s'ils voulaient avoir un Évêque recommandable par la sainteté de ses mœurs, et capable d'enseigner, ils prissent Paul, qu'il avait ordonné Prêtre depuis peu de temps, et qui tout jeune qu'il était, ne laissait pas d'avoir la prudence des vieillards. Que s'ils se contentaient d'un Évêque qui eût un extérieur fort grave et fort vénérable, qu'ils s'arrêtassent à Macédonius ancien Diacre, qui avait vieilli dans les fonctions de cet ordre. L'Eglise fut extrêmement troublée par les contestations qui s'émurent, lorsqu'il fut question de choisir. Le peuple était divisé en deux partis, dont l'un favorisait l'opinion d'Arius, et l'autre était fort attaché aux décisions du Concile de Nicée. Ceux-ci eurent toujours l'avantage durant la vie d'Alexandre, les autres n'étant pas bien

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

d'accord entre eux touchant leur doctrine. mais depuis sa mort, le combat fut plus égal. Les défenseurs de la foi du Concile de Nicée, élurent Paul, qui fut sacré dans l'Eglise d'Irène qui est proche de celle de sainte Sophie, et confirmèrent par leur suffrage le jugement d'Alexandre. Les autres continuèrent à favoriser Macédonius.

CHAPITRE VII

Constance chasse Paul hors du Siège de l'Eglise de Constantinople, et y met Eusèbe évêque de Nicomédie.

L'Empereur étant venu bientôt après à Constantinople, fut extrêmement fâché de cette élection, et de ce sacre, et ayant fait une assemblée d'évêques Ariens, il chassa Paul du Siège de cette Eglise, et y transféra Eusèbe évêque de Nicomédie. Après quoi il s'en retourna à Antioche.

CHAPITRE VIII

Eusèbe tient un Concile à Antioche, où il propose une nouvelle formule de foi.

Eusèbe ne pouvait demeurer en repos, et remuait, comme porte le proverbe, toute sorte de pierre, pour venir à bout de ses desseins. Il assembla donc un Concile à Antioche Ville de Syrie sous prétexte d'y dresser une Eglise que Constantin père des Empereurs avait commencée, et que Constance son fils avait achevée, seize ans depuis que les fondements en avaient été jetés; mais en effet pour ruiner et pour détruire la foi de la consubstantialité du Verbe. Quatre-vingt-dix évêques assistèrent à ce Concile. Néanmoins Maxime Évêque de Jérusalem ne s'y trouva pas, parce qu'il se souvenait de la manière frauduleuse, dont il avait été entraîné, et contraint de souscrire à la condamnation d'Athanase. Jules évêque de Rome n'y assista point non plus, et n'y envoya personne en sa place, bien que selon un ancien Canon, il n'était pas permis de rien ordonner dans l'Eglise, sans le consentement de l'évêque de Rome. Le Concile fut donc assemblé à Antioche en présence de l'Empereur Constance, sous le Consulat de Marcellin et de Probin, cinq ans depuis la mort de Constantin père des Empereurs. L'Eglise d'Antioche était alors gouvernée par Flaccille, qui avait succédé à Euphronius. Les partisans d'Eusèbe intentèrent diverses accusations contre Athanase. La première fut de s'être remis de lui-même en possession de l'Eglise d'Alexandrie, contre la disposition d'un Canon, dont on n'avait jamais entendu parler, et qu'il fallait qu'ils eussent fait eux-mêmes tout de nouveau. La seconde fut que son retour ayant excité une sédition, plusieurs étaient morts dans le tumulte, et qu'il avait battu lui-même quelques personnes, et en avait traduit d'autres en jugement. Ils n'oublièrent pas non plus de se servir de la procédure, qui avait été faite contre lui à Tyr.

CHAPITRE IX

D'Eusèbe à Emèse.

Sur ces accusation calomnieuses, ils désignèrent Eusèbe surnommé Emisène, Évêque d'Alexandrie. George évêque de Laodicée, qui assista à ce Concile, nous apprendra qui il était. Car dans le livre qu'il a composé de sa Vie il dit qu'il tirait son origine d'une famille illustre d'Edesse, Ville de Mésopotamie, qu'il s'appliqua aux saintes lettres dès son enfance, qu'il apprit depuis les lettres humaines d'un Maître qui les enseignait à Edesse, et qu'il se fit expliquer l'Ecriture par Patrophile Évêque de Scythopole, et par Eusèbe évêque de Césarée. Etant depuis allé à Antioche dans le temps qu'Eustate fut accusé par Cyr évêque de Bérée, de tenir les erreurs de Sabellus, déposé par les évêques, il demeura avec Euphronios qui avait succédé à Eustate. Il en partit quelque temps après, pour éviter l'honneur du Sacerdoce, et vint à Alexandrie, où il s'adonna à l'étude de la Philosophie. Etant ensuite retourné à Antioche, il contracta très étroite amitié avec Elaccille successeur d'Euphronius; et enfin il fut élevé à la dignité d'évêque d'Alexandrie, par Eusèbe évêque de Constantinople. Mais l'affection que le peuple avait pour Athanase, l'empêcha d'y aller. Il fut donc envoyé à Emèse. Mais les habitants ayant excité sédition

à son sacre, et l'ayant accusé de s'adonner à l'Astrologie judiciaire, il s'enfuit à Laodicée, et demeura auprès de George, de qui nous tenons toutes les circonstances de cette Histoire. George l'ayant mené à Antioche, fit en sorte que Flaccille et Narcisse le ramenèrent à Emèse. Il fut encore accusé depuis, de tenir les erreurs de Sabellius. George parle fort au long de son ordination, et ajoute enfin que quand l'Empereur partit pour aller faire la guerre aux barbares, il le mena avec lui, et qu'étant à la suite de ce Prince, il fit des choses fort extraordinaires, et qui approchaient du prodige. Voilà ce que j'avais à rapporter de ce que George a dit touchant Eusèbe d'Emèse.

CHAPITRE X

Les Évêques assemblés à Antioche, nomment Grégoire, pour être Évêque d'Alexandrie, et changent les termes de la foi du Concile de Nicée.

Eusèbe n'ayant osé aller à Alexandrie, dont les évêques assemblés à Antioche lui avaient déferé le Siège Episcopal, ils nommèrent Grégoire pour le remplir. Après cela ils altérèrent la foi. Car bien qu'ils ne reprissent rien de ce qui avait été défini à Nicée, la vérité est néanmoins, qu'ils ne tendaient par la multitude de leurs Conciles, et par la diversité des changements qu'ils apportaient au Symbole, qu'à renverser et à abolir la créance de la consubstantialité du Verbe, et à autoriser la doctrine d'Arius. Nous remarquerons dans la suite de cette Histoire le progrès de ce dessein. Voici cependant de quelle manière ils expliquèrent leur foi, dans leur lettre.

Nous n'avons jamais été disciples d'Arius. Comment étant évêques, comme nous sommes, aurions-nous voulu être sectateurs d'un Prêtre ? Nous n'avons point non plus embrassé d'autre foi, que celle qui a été proposée dès le commencement. Mais ayant examiné sa foi en qualité de Juges, nous l'avons approuvée plutôt que nous ne l'avons suivie. Vous reconnaîtrez que ceci est véritable, par ce que nous dirons ci-après. Nous avons appris dès le commencement à croire un seul Dieu qui a créé, et qui conserve toutes les choses intelligibles et sensibles, et un Fils unique de Dieu, qui est avant tous les siècles, qui est avec son Père qui l'a engendré, par qui toutes les choses visibles et invisibles ont été faites, qui est descendu ici-bas dans les derniers temps selon la volonté de son Père, a pris chair de la sainte Vierge, et qui après avoir accompli en toutes choses la volonté de son Père a souffert, est ressuscité, est monté au Ciel, et est, assis à la droite de son Père; qui viendra juger les vivants et les morts; qui demeure Roi et Dieu durant toute l'éternité. Nous croyons un saint Esprit, et s'il est nécessaire d'ajouter encore quelque chose, nous croyons la résurrection de la chair et la vie éternelle.

Ayant écrit cette lettre, ils l'envoyèrent aux évêques de toutes les Villes; mais s'étant arrêté encore un peu de temps à Antioche, ils y écrivirent une autre lettre, comme s'ils eussent condamné la première.

Autre exposition de la foi.

Nous croyons, suivant la tradition de l'Evangile et des Apôtres, un seul Dieu Père, tout-puissant, Créateur de toutes choses, et, un seul Seigneur Jésus Christ Fils unique de, Dieu, par qui toutes choses ont été faites; engendré par le Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, Tout du Tout, Seul du Seul, Partait du Parfait, Roi du Roi, Seigneur du Seigneur, Verbe vivant, Sagesse, Vie, véritable Lumière, Voie de la Vérité, Résurrection, Pasteur, Porte; qui, n'est sujet à aucun changement ni à aucune conversion, qui est l'image parfaite de la Divinité, de la Substance, de la Puissance, du Conseil et de la Gloire de son Père; qui est le premier-né de toutes les créatures; qui était avec Dieu au commencement comme il est dit dans l'Evangile, et le Verbe était Dieu, par qui toutes choses ont été faites, et en qui elles subsistent, qui dans les derniers temps est descendu du Ciel, né de la Vierge selon les Ecritures, fait homme et médiateur de Dieu et des hommes; qui est l'Apôtre de notre foi, et le Prince de notre vie, comme il dit lui-même, Je suis descendu non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. Qui a souffert pour nous, est ressuscité, est monté au Ciel, et est assis à la droite du Père. Et qui viendra avec gloire et avec puissance pour juger les vivants et les morts. Nous croyons au saint Esprit, qui est donné pour la consolation, la sanctification et la perfection des Fidèles, comme il a été ordonné par Jésus Christ notre Seigneur aux Apôtres, quand il leur a dit : Allez donc et enseignez tous les peuples, en les baptisant au nom du Père, du Fils et du saint Esprit. Du Père, qui est vraiment

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Père; du Fils qui est vraiment Fils; du saint Esprit qui est vraiment saint Esprit; de sorte que ces noms ne sont pas des noms qui n'expriment rien mais que ce sont des noms qui expriment proprement chaque personne, leur ordre et leur gloire. Et de sorte que bien qu'il y ait trois personnes, il n'y a néanmoins qu'un Dieu. Tenant cette foi en présence de Dieu et de Jésus Christ, nous condamnons l'impiété des dogmes des hérétiques. Et si quelqu'un enseigne contre la saine doctrine de la sainte Ecriture qu'il y a, ou qu'il y a eu un temps ou un siècle, avant que le Fils fût engendré, qu'il soit Anathème. Si quelqu'un dit que le Fils est une créature comme une autre créature, ou qu'il est un germe comme un autre germe, ou s'il parle autrement que ne parle l'Ecriture, ou qu'il enseigne autre chose que ce que nous avons appris, qu'il soit Anathème. Car nous croyons vraiment et religieusement tout ce qui nous a été enseigné dans les saintes Ecritures par les Prophètes, et par les Apôtres.

Voilà les expositions de foi qui furent publiées par les évêques assemblés à Antioche, auxquelles Grégoire souscrivit comme évêque d'Alexandrie, bien qu'il ne fût encore jamais entré dans cette Ville. Le Concile ayant dressé ces formules de foi, et ayant fait quelques canons, se sépara. Dans le même temps la paix de l'Empire fut troublée, tant en Occident par l'irruption des Français dans les Gaules, et par le dégât qu'ils firent sur les terres des Romains, qu'en Orient par les tremblements de terre, et principalement à Antioche, qui en fut ébranlée l'espace d'un an.

CHAPITRE XI

Grégoire entre à main armée dans Alexandrie. Athanase est contraint d'en sortir.

Syrien mena Grégoire à Alexandrie avec cinq mille soldats, auxquels se joignirent ceux qui favorisaient la doctrine d'Arius. Je crois devoir dire en cet endroit de quelle manière Athanase évita de tomber entre les mains de ceux qui le cherchaient pour le prendre. La nuit approchait et le peuple était assemblé dans l'Eglise, parce qu'il attendait que l'on commençât l'Office, lorsque le Commandant des troupes arriva, et assiégea l'Eglise avec des gens de guerre. Athanase voyant cette violence, et appréhendant que le peuple ne souffrit quelque mal à son occasion, commanda au Diacre de l'avertir de faire sa prière, et à l'heure-même ou commença le Psaume. Ils sortirent tous par une des portes de l'Eglise, en chantant avec une merveilleuse harmonie, et les soldats étant cependant demeurés en repos, Athanase se sauva dans la foule. S'étant échappé de ce danger, il alla à Rome. Grégoire s'empara de l'Eglise. Le Peuple irrité de ce qui était arrivé, brûla celle que l'on appelait l'Eglise de Denys. Eusèbe étant ainsi venu à bout de ses desseins, envoya une ambassade à Jules évêque de Rome, pour le prier de prendre connaissance de l'affaire d'Athanase.

CHAPITRE XII

Paul est rétabli par le peuple sur le Siège de l'Eglise de Constantinople. Macédonius est élu par les Ariens.

Mais il ne sut jamais rien de ce que Jules jugea de cette affaire, parce qu'il mourut avant qu'elle eût été jugée. Après sa mort, le peuple rétablit Paul sur le Siège de l'Eglise de Constantinople. Les Ariens c'est-à-dire Théognis évêque de Nicée, Maris évêque de Calcédoine, Théodore évêque d'Héraclée en Thrace, Ursace évêque de Singidon en la Mésie supérieure, Valens évêque de Mursa dans la Pannonie supérieure, qui durant la vie d'Eusèbe avaient été de toutes les entreprises, par lesquelles il avait troublé la paix de l'Eglise, et qui depuis sa mort avaient usurpé l'autorité, imposèrent les mains à Macédonius dans l'Eglise de saint Paul.

Mais depuis, Ursace et Valens touchés d'un sentiment de pénitence, donnèrent leur rétractation à Jules évêque de Rome, souscrivirent à la doctrine de la Consubstantialité du Verbe, et furent admis à la communion. Mais soutenant alors de tout leur pouvoir la perfidie d'Arius, ils excitèrent des guerres très-dangereuses, comme celle qui troubla la paix de la Ville de Constantinople au sujet de Macédonius, et qui causa d'horribles désordres, et la mort de plusieurs personnes.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

CHAPITRE XIII

Hermogène Maître de la milice est tué par le peuple de Constantinople. Paul en est chassé par l'Empereur Constance.

Le bruit en étant venu aux oreilles de l'Empereur Constance qui était alors à Antioche, il envoya ordre à Hermogène, Maître de la milice de Thrace, d'aller à Constantinople, et d'en chasser Paul. Etant venu pour exécuter cet ordre, il excita un horrible tumulte, parce qu'à l'heure-même le peuple s'assembla, et se mit en devoir de défendre son évêque. Hermogène ayant entrepris de le chasser à main armée, le peuple s'échauffa, comme il a accoutumé de faire en semblables occasions, courut en foule à sa maison, y mit le feu, l'en tira avec violence, le traîna par la Ville, et le tua. Ce meurtre fut commis sous le Consulat des deux Empereurs, savoir sous le troisième de Constance et le second de Constantin : qui fut le temps-même auquel ce Prince ayant vaincu les Français, contracta alliance avec eux. Constance ayant appris le meurtre d'Hermogène, partit d'Antioche, et se rendit en diligence à Constantinople, d'où il chassa Paul. Il ôta aux habitants plus de quarante mille muids de blé, sur ce que Constantin son père leur en avait accordé. Car on leur en distribuait chaque année près de quatre vingt mille muids, qui venaient d'Alexandrie. Il différa de déclarer Macédonius évêque de la Ville, parce qu'il était fâché non seulement de ce qu'il avait été sacré sans son consentement; mais aussi de ce que ses différends avec Paul avaient causé la mort de plusieurs personnes, et principalement d'Hermogène. Il lui permit pourtant d'assembler le peuple dans l'Eglise, où il avait été ordonné, et s'en retourna à Antioche.

CHAPITRE XIV

Grégoire est chassé de l'Eglise d'Alexandrie par les Ariens, et George est mis en sa place.

Les Ariens ôtèrent en ce temps-là Grégoire de dessus le Siège de l'Eglise d'Alexandrie, tant parce qu'il s'était rendu extrêmement odieux par l'embrassement de la Ville, que parce qu'il ne soutenait pas leur parti avec assez de chaleur, et mirent en sa place George natif de Cappadoce, qui passait pour un des plus habiles de leur secte.

CHAPITRE XV

Paul, et quelques-autres Evêques sont rétablis dans leurs sièges, par l'autorité de Jules évêque de Rome.

Athanase n'arriva à Rome, qu'après beaucoup de travaux et de fatigues. Tout l'Occident était alors sous l'obéissance de Constantin le plus jeune des fils de Constantin, Constantin son frère ayant été tué par les gens de guerre. Dans le même temps Paul évêque de Constantinople, Asclépas évêque de Gaze, Marcel évêque d'Ancyre Ville de Galatie, et Lucius évêque d'Andrinople ayant été chassés de leur Eglises sur différentes accusations, ils se rendirent à la Ville impériale, où ayant expliqué chacun leur causa à Jules évêque de Rome, ils furent rétablis par l'autorité de ses lettres dans leur Sièges, selon le privilège de l'Eglise Romaine, et ceux qui les avaient déposés, furent blâmés par les mêmes lettres. Ces évêques étant partis de Rome, se remirent chacun en possession de leur Siège, en vertu des lettres de Jules, et envoyèrent ces lettres aux évêques, auxquels elles étaient adressées. Quand ils les eurent lues, ils prirent pour injure la liberté dont il usait de blâmer, et s'étant assemblés à Antioche, lui récrivirent d'un commun consentement, qu'il ne lui appartenait pas de prendre connaissance de ce qu'ils avaient chassé quelques évêques de leur Eglise; parce que quand il avait chassé Novat, ils n'y avaient rien trouvé à redire. Voilà la réponse qu'ils firent à Jules évêque de Rome. Mais parce que quand Athanase rentra dans Alexandrie, ceux qui soutenaient le parti de George Arien excitèrent une sédition, ou l'on dit que plusieurs personnes furent tuées, les Ariens en rejettent toute la faute sur Athanase, comme sur le principal auteur, je suis obligé d'en dire quelque chose. Dieu, qui est Juge de la vérité, sait qui est le véritable auteur de ces désordres. Les personnes d'esprit n'ignorent pas, qu'il n'y a point de sédition où de pareils malheurs n'arrivent. C'est donc en vain que les calomnieurs d'Athanase lui attribuent ceux-ci, et principalement Sabin, Evêque de la

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

secte des Macédoniens. S'il avait fait réflexion sur la grandeur et sur la multitude des maux que les défenseurs d'Arius ont fait souffrir à Athanase, et aux autres qui soutenaient la Consubstantialité du Verbe; et sur les plaintes que les Conciles assemblées pour examiner la cause d'Athanase, en ont faites, ou enfin sur ce que l'Hérésiarque Macédonius a fait dans l'Eglise, il aurait gardé le silence, ou s'il avait trouvé à propos de le rompre, ce n'aurait été que pour donner des louanges à Athanase. Mais dissimulant toutes ces choses il s'efforce de le noircir par ses calomnies. Il ne parle point du tout de Macédonius, de peur d'être obligé de découvrir ses crimes. Et ce qui est plus étonnant, il ne parle point désavantageusement des Ariens, bien qu'il fût fort éloigné de leurs sentiments. Il a passé sous silence l'ordination de Macédonius, parce qu'il n'en pouvait faire mention, sans faire aussi mention de ses crimes.

CHAPITRE XVI

L'Empereur Constance envoie Paul en exil, et établit Macédonius sur le Siège de l'Eglise de Constantinople.

L'Empereur Constance ayant appris à Antioche, où il demeurait alors, que Paul s'était remis en possession de son Siège, il en entra dans une grande colère, et manda à Philippe Préfet du Prétoire, qui était le premier Officier, et la seconde personne de l'Empire, de le chasser et de mettre Macédonius en sa place. Philippe appréhendant la sédition du peuple, usa d'artifice pour surprendre Paul. Ayant donc tenu l'ordre de l'Empereur fort secret, il alla au Bain public, que l'on appelle le Bain de Zeuxippe, et envoya quérir Paul, sous prétexte d'affaires publiques. Il ne fut pas sitôt entré, que Philippe lui montra l'ordre de l'Empereur. L'évêque se voyant condamné, sans avoir été entendu, souffrit cette injustice avec patience. Comme le Préfet se défiait de quelque entreprise du peuple qui était accouru en foule pour voir ce qui se passait, il commanda d'ouvrir une des portes du Bain, par laquelle on emmena Paul au Palais, et de là on le mit sur un vaisseau qui avait été préparé pour le conduire en exil. Le Préfet lui commanda d'aller à Thessalonique capitale de Macédoine, Ville de sa naissance. Il lui permit néanmoins de visiter les Villes d'Illyrie. Mais il lui défendit expressément d'aller en Orient. Paul chassé ainsi contre son attente, et de la Ville et de l'Eglise, fut emmené en diligence. Philippe étant parti du Bain pour aller à l'Eglise, Macédonius parut à l'heure-même assis à son côté sur son char, comme s'il y eût été transporté par une machine. Le char était environné de Gardes qui avaient l'épée nue à la main. Tout le peuple était dans la crainte. Les défenseurs de la Consubstantialité du Verbe et les Sectateurs d'Arius couraient confusément à l'Eglise. Lorsque Philippe et Macédonius furent prêts d'y entrer, le peuple et les gens de guerre furent saisis tout d'un coup d'une vaine frayeur. La multitude de personnes qui s'étaient assemblées à ce spectacle était si extraordinaire, que Macédonius ne pouvant passer, les soldats commencèrent à pousser le peuple, mais le peuple étant trop serré pour pouvoir ni reculer, ni s'entrouvrir, les soldats dans la créance qu'il ne voulait point faire de passage, tirèrent leurs épées, et en frappèrent tous ceux qui se présentèrent devant eux. On dit que trois mille cent cinquante personnes furent tuées en cette occasion, tant celles qui passèrent au fil de l'épée, que celles qui furent écrasées dans la presse. Après une si glorieuse exécution, Macédonius fut mis sur la chaire de l'Eglise, par l'autorité du Préfet plutôt que par celle des Canons, comme s'il eût été fort innocent. Les Ariens se rendirent ainsi maîtres de l'Eglise par le sang, et par le meurtre. L'Empereur entreprit dans le même temps d'élever une grande Eglise, que l'on appelle aujourd'hui l'Eglise de sainte Sophie, et qui touche à celle d'Irène, que Constantin père de Constance fit fort grande, de petite qu'elle était auparavant. Elles n'ont maintenant toutes deux qu'une enceinte et un nom.

CHAPITRE XVII

Athanase se réfugie à Rome, par la crainte des menaces de l'Empereur.

Les Ariens inventèrent dans même temps, une nouvelle calomnie contre Athanase. Il avait longtemps que Constantin Père des Empereurs, avait accordé à la Ville d'Alexandrie une certaine quantité de blé pour nourrir les pauvres. Ils accusèrent Athanase de l'avoir vendu, et d'en avoir retenu le prix. L'Empereur ajoutant foi à cette accusation, le menaça de le faire mourir. Mais pour prévenir l'effet de cette menace, il se retira et disparut. Cependant Jules évêque de Rome ayant

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

appris les pièges que les Ariens avaient dressés à Athanase, et le lieu où il s'était caché, le manda. Il avait déjà reçu la lettre d'Eusèbe, qui, comme nous l'avons dit, était mort; et il reçut alors, tant la lettre des évêques assemblés à Antioche, que d'autres lettres de plusieurs évêques d'Egypte, par lesquelles ils l'assuraient que les accusations qui avaient été intentées contre Athanase, étaient des accusations calomnieuses. Jules ayant entre les mains toutes ces lettres si contraires, fit premièrement réponse aux évêques qui s'étaient assemblés à Antioche, par laquelle il le plaignait d'abord de l'aigreur qui paraissait dans leur lettre, et ensuite de ce que contre la disposition des Canons, ils avaient manqué de l'appeler au Concile, vu que par ces Canons, il n'est pas permis de rien ordonner sans la participation. De ce qu'ils avaient secrètement altéré la foi, de ce que la procédure faite à Tyr, ressemblait à un brigandage, parce que les informations faites dans la Maréote, avaient été faites par des ennemis et par des Juges récusés, que le fait du meurtre d'Arsène, était un fait supposé. Tous ces faits et d'autres semblables sont étendus plus au long dans la lettre de Jules. Je l'aurais inférée ici avec celles auxquelles elle sert de réponse, si leur trop grande longueur ne m'en avait détourné. Sabin écrivain de la secte des Macédoniens, dont j'ai ci-devant parlé, n'a point placé la lettre de Jules dans son recueil de Conciles, bien qu'il y ait placé la lettre des évêques assemblés dans la Ville d'Antioche à Jules. Il a agi en ce point selon sa coutume. Car quand il trouve une lettre d'un Concile, où il n'est point parlé du terme de Consubstantiel, ou bien où il est rejeté, il ne manque pas de la transcrire; au lieu qu'il ne transcrit point les autres. En voila assez sur ce sujet. Paul ayant bientôt après fait semblant d'aller de Thessalonique à Corinthe, fit voile en Italie. Ainsi ces deux Évêques instruisirent l'Empereur Constant de leur cause.

CHAPITRE XVIII

Trois évêques envoyés d'Orient, pour rendre raison de la déposition d'Athanase et de Paul, font une nouvelle formule de foi.

Constant Empereur d'Occident, ayant appris la persécution qu'ils avaient soufferte, en sentit beaucoup de douleur, et écrivit à Constance son frère, pour le prier d'envoyer trois évêques qui rendirent raison de leur sentence. Il envoya Narcisse de Cilicie, Théodore de Thrace, Maris de Calcédoine, et Marc de Syrie, qui étant arrivés en Occident, refusèrent de conférer avec Athanase; et qui ayant caché sous leurs habits la formule de foi, qui avait été dressée à Antioche, et la présentèrent une autre à l'Empereur Constant, qu'ils avaient composé eux-mêmes, et qui était conçue en ces termes :

Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, Créateur de toutes choses, qui est le Principe et le Chef de cette grande Famille, qui est dans le ciel et sur la terre, et en notre Seigneur Jésus Christ son Fils unique, qui est engendré de lui avant tous les siècles, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, par qui toutes les choses visibles et «invisibles, qui sont dans le Ciel et sur la terre ont été faites, qui est Verbe, Sagesse, Vie et vraie Lumière; qui s'est fait homme pour nous, dans les derniers temps, qui est né de la sainte Vierge, qui a été crucifié, est mort, et a été enseveli, qui est ressuscité le troisième jour; est monté au Ciel et est assis à la droite de son Père, d'où il viendra à la fin des siècles, pour juger les Divans et les morts, et pour rendre à chacun selon ses œuvres, dont le règne n'aura point de fin, parce qu'il sera assis à la droite de son Père, non seulement en ce Siècle, mais aussi aux siècles à venir. Nous croyons aussi le saint Esprit Paraclet, que le Seigneur a promis à ses Apôtres, et qu'il leur a envoyé après son Ascension pour leur enseigner toutes choses, qui sanctifiera les âmes qui auront cru sincèrement en lui. L'Eglise Catholique regarde comme des étrangers ceux qui disent que le Fils de Dieu a été fait de ce qu'il n'était point auparavant, qu'il n'est point de Dieu, mais d'une autre substance, et qu'il y a eu un temps, auquel il n'était point.

Ayant donné cette formule à l'Empereur, et à plusieurs autres, ils se retirèrent sans avoir fait aucune autre chose. Les Occidentaux et les Orientaux n'étant point encore séparés de communion, il s'éleva une nouvelle hérésie à Sirmium, Ville d'Illyrie, Photin natif de la Galatie mineure, qui gouvernait les Eglises de ces pays-là, et qui avait été autrefois disciple de Marcel, qui avait été déposé de son Évêché, marchant sur les pas de son maître, enseigna que le Fils de Dieu n'était qu'un homme ordinaire. Nous parlerons plus au long de cette erreur dans la suite de notre Histoire.

CHAPITRE XIX

Autre exposition de foi.

Les évêques d'Orient s'étant assemblés trois ans après dans un Concile, y firent une autre formule de foi, qu'ils envoyèrent aux Évêques d'Italie par Eudoxe évêque de Germanicie, par Macédonius évêque de Mopueste et par Martyrius. Cette formule était beaucoup plus ample que les autres. En voici les termes.

Nous croyons un Dieu, Père tout-puissant, Créateur de toutes choses, qui est le Principe et le Chef de cette grande famille qui est dans le ciel et sur la terre, et notre Seigneur Jésus Christ, son Fils unique, engendré par le Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, par qui toutes les choses visibles et invisibles ont été faites dans le Ciel et sur la terre, qui est Verbe, Sagesse, Puissance, Vie et Lumière, qui s'est fait homme pour nous dans les derniers temps, et est né de la très sainte Vierge, a été crucifié, est mort, et a été enseveli, qui est ressuscité le troisième jour, est monté au Ciel, et est assis à la droite du Père, qui viendra à la fin du siècle, pour juger les vivants et les morts, et pour rendre à chacun selon ses œuvres, dont le règne n'aura point de fin, et durera tous les siècles parce qu'il est assis à la droite du Père non seulement durant ce siècle mais encore durant les siècles à venir. Nous croyons l'Esprit saint Paraclet, que Jésus Christ a promis à ses Apôtres, et qu'il leur a envoyé après son Ascension pour les enseigner, et pour les instruire de toutes choses, et par qui les âmes de ceux qui croient sincèrement en lui sont sanctifiées. La sainte Eglise Catholique rejette ceux qui disent que le Fils est de ce qu'il n'était pas auparavant, ou qu'il est d'une autre substance, et non de Dieu, ou qu'il y a eu un temps, ou un siècle, auquel il n'était pas. La sainte Eglise Catholique prononce aussi Anathème contre ceux qui disent qu'il y a trois Dieux, ou que Jésus Christ n'est pas Dieu avant tous les siècles, ou qu'il n'est ni le Christ ni le Fils de Dieu, ou que le même est Père, Fils, et saint Esprit, ou que le Fils n'a point été engendré, ou que le Père ne l'a point engendré librement et volontairement. Car on ne saurait dire, sans se mettre en danger de tomber dans l'erreur, que le Fils est de ce qu'il n'était point auparavant, puisque nous ne trouvons point qu'il soit ainsi parlé de lui dans l'Écriture. Nous n'avons point appris qu'il ait été engendré d'une autre hypostase, et qui fût auparavant, mais qu'il a été vraiment engendré de Dieu seul. La parole de Dieu ne reconnaît que le Père de Jésus Christ qui n'a point été engendré, et qui n'a point de principe. Il ne faut pas que ceux qui avancent témérairement, et sans être appuyés de l'autorité de l'Écriture sainte qu'il y a eu un temps, auquel il n'était pas, conçoivent aucun espace de temps, qui ait été avant lui. Ils ne doivent concevoir que Dieu qui l'a engendré sans temps, parce qu'il fait lui-même les temps et les siècles. Il ne faut pas croire non plus que le Fils n'ait point de principe et qu'il n'ait point été engendré non plus que le Père. Car ce qui n'a point de principe, et ce qui n'a point été engendré, n'a proprement ni Père ni Fils. Nous savons que le Père n'a point de principe, et qu'il ne peut être compris, et qu'il a engendré d'une manière incompréhensible et ineffable; que le Fils a été engendré avant les siècles, qu'il n'est point comme le Père, qui ne peut être engendré, et qu'il a un Principe qui est son Père qui l'a engendré. Car Dieu est le Chef de Jésus Christ. Mais bien que suivant l'Écriture sainte, nous conférons trois choses ou trois personnes; savoir, celle du Père, celle du Fils et celle du saint Esprit, nous ne faisons pas pourtant trois Dieux. Car nous savons qu'il n'y a qu'un Dieu parfait, qui n'a point été engendré, qui n'a point de principe, qui est invisible, et Père de son Fils unique, qui a seul l'être de lui-même, et qui le donne abondamment aux autres. Cependant bien que nous disions qu'il n'y a qu'un Dieu, qui n'a point été engendré, et qui est Père de notre Seigneur Jésus Christ, nous ne nions pas pour cela que Jésus Christ ne soit Dieu, avant tous les siècles, comme sont les Disciples de Paul de Samosate, qui disent que depuis son Incarnation, il a été fait Dieu, d'homme qu'il était auparavant. Nous savons que bien qu'il soit sujet à Dieu son Père, il est néanmoins engendré de Dieu, il est de sa Nature Dieu véritable et parfait, il n'a point été fait Dieu, d'Homme qu'il fut auparavant, mais que de Dieu qu'il était, il s'est fait homme, pour nous, sans céder d'être toujours Dieu. Nous détestons et frappons d'Anathème ceux qui l'appellent faussement simple Verbe de Dieu, et sans hypostase, soit comme ayant son être dans un autre, ou comme une parole qui est prononcée, ou comme une parole qui est conçue, et qui prétendent qu'il n'a pas été avant les siècles Christ. Fils, Médiateur, Image de Dieu; Mais qu'il n'a commencé à être Christ et Fils de Dieu, qu'au temps auquel il a pris notre chair dans le sein de la Vierge, il y a environ quatre cents ans. Car ils veulent que ce soit-là le commencement du règne de Jésus Christ, et que la fin de ce règne a, et arrive après la destruction du monde et le jugement. Tels sont les sectateurs de Marcel et de Photin d'Ancyre, qui

sous prétexte d'établir la Monarchie, abolissent la nature éternelle et Divine de Jésus Christ, et la durée perpétuelle, et infinie de son règne. Quant à nous, nous savons qu'il n'est pas seulement Verbe prononcé, ou conçu de Dieu, mais qu'il est Verbe vivant, et subsistant par soi-même, parce que ce Verbe, est Dieu, Christ, et Fils de Dieu. Nous confessons que ce n'est pas par la seule préséance, qu'il a toujours été avec son Père avant tous les siècles, en lui servant à créer toutes les choses, visibles et invisibles : mais qu'il est Verbe substantiel du Père, et Dieu de Dieu. Car c'est, lui à qui le Père a dit, Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance; qui s'est montré aux anciens Pères, qui a donné la Loi, qui a parlé par les Prophètes, et qui ayant enfin été fait homme a manifesté son Père à tous les hommes, et règne dans tous les siècles. Il n'a obtenu aucune dignité de nouveau, mais il est parfait de toute éternité, et semblable en toutes choses à son Père. Nous chassons aussi avec raison hors de l'Eglise ceux qui disent que le Père, le Fils et le saint Esprit ne sont qu'une même personne, et qui par une extrême impiété, assujettissent le Père aux souffrances tels que sont ceux que les Romains appellent Patripassiens, et que nous appelons Sabelliens. Car nous savons que quand le Père a envoyé son Fils, il est demeuré immuable dans sa Nature Divine, et que le Fils ayant été envoyé, a pris un corps pour accomplir le mystère de l'Incarnation. Nous tenons encore pour des impies très éloignés de la vérité, ceux qui nient avec une horrible impudence, que Jésus Christ, ait été produit librement et volontairement par son Père, et qui attribuent au Père une nécessité involontaire et violente, par laquelle il ait engendré son Fils, malgré lui, parce que ces sentiments sont contraires aux notions communes que nous avons de la Nature Divine, et au sens de l'Écriture inspirée par l'Esprit saint. Car nous tenons pieusement et religieusement, que Dieu est libre, et qu'il a engendré librement et volontairement son Fils. Bien que nous croyons avec une crainte respectueuse ces paroles qui ont été écrites du Fils, Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voies pour ses ouvrages. Nous ne concevons point néanmoins, qu'il ait été fait de la manière que les autres créatures ont été faites. Car c'est une impiété tout-à fait éloignée de la créance de l'Eglise, de comparer le Créateur avec ses créatures, et de se figurer qu'il ait été produit par la voie de la génération ordinaire. L'Écriture sainte nous enseigne, que le Fils unique de Dieu a été vraiment engendré une seule fois. Bien que nous disions que le Fils est par lui-même, et qu'il vit et subsiste comme son Père, nous ne concevons pour cela aucun espace corporel, qui les sépare. Nous croyons qu'ils sont unis sans aucun moyen, et qu'ils ne peuvent en aucune façon être séparés, parce que le Père renferme le Fils dans son sein, et que le Fils y étant comme attaché, y repose éternellement. En croyant une Trinité très sainte et très parfaite, et en disant que le Père est Dieu, et que le Fils est aussi Dieu, nous ne reconnaissons pas pour cela deux Dieux, mais un seul pour l'honneur d'une seule Divinité et d'un seul règne, de sorte pourtant que le Père commande au Fils-même, et que le Fils obéit au Père, gouverne avec le Père toutes les créatures, qui ont été faites après lui, et par lui, et communique abondamment aux Saints la grâce de l'Esprit saint par la volonté du Père. Nous avons appris de l'Écriture sainte, que c'est en cela que consiste l'Empire et la puissance du Fils. Ce n'est pas par vanité que nous avons fait cette exposition si longue et si étendue de notre foi, outre l'abrégé que nous avons fait dès auparavant; mais par la nécessité d'effacer les soupçons de ceux qui ignorent nos sentiments, et pour faire connaître l'impudence de la calomnie de nos ennemis à ceux qui habitent en Occident, et la pureté de notre doctrine fondée sur le témoignage de l'Écriture.

CHAPITRE XX

Concile de Sardique.

Les Évêques d'Occident ne voulurent point recevoir cette exposition, soit parce qu'ils ne savaient pas la langue Grecque, ou parce qu'ils estimaient qu'il se fallait contenter de la doctrine du Concile de Nicée, sans avoir la curiosité d'en rechercher d'autre. L'ordre que l'Empereur avait donné de rétablir Paul, et Athanase dans leurs Sièges, n'ayant point été exécuté, le peuple fut agité par les séditions continuelles, et ces deux Évêques faisant voir qu'on ne les avait déposés que pour trouver moyen de ruiner plus aisément la roi, demandèrent l'assemblée d'un Concile général où leur affaire fut examinée, et où les questions de foi fussent décidées de nouveau. On publia donc un Concile Général à Sardique Ville d'Illyrie, par l'autorité des deux Empereurs, dont celui d'Occident l'avait demandé, et celui d'Orient y avait consenti. Il fut assemblé onze ans après la mort de Constantin père des Empereurs, sous le Consulat de Rufin et d'Eusèbe. Trois cents Évêques d'Occident y assistèrent selon le témoignage d'Athanase, et soixante et seize d'Orient, selon le témoignage de Sabin. Ischyras qui avait été ordonné Évêque de la Maréote par ceux

mêmes qui avaient déposé Athanase, était de ce nombre. Les autres s'excusèrent de s'y trouver, soit sur leur indisposition, ou sur ce qu'il y avait eu trop peu de temps entre l'indiction et l'assemblée, et en rejetaient toute la faute sur Jules Évêque de Rome, bien qu'il y eût eu dix-huit mois, durant lesquels Athanase avait toujours attendu à Rome. Lorsqu'ils furent tous rassemblés à Sardique, ceux d'Orient refusèrent de voir ceux d'Occident, et protestèrent qu'ils ne pouvaient conférer avec eux, qu'ils n'eussent chassé Paul et Athanase. Mais Protogène Évêque de Sardique, et Osius Évêque de Cordoue en Espagne, n'ayant point voulu permettre que Paul et Athanase fussent chassés de l'assemblée, les Orientaux se retirèrent à l'heure-même, et étant retournés à Philippopole Ville de Thrace, ils y firent un Concile à part, où ils condamnèrent le terme de Consubstantiel, et insérèrent celui de Dissemblable dans leurs lettres qu'ils envoyèrent de tous côtés. Ceux qui demeurèrent à Sardique, condamnèrent ceux qui en étaient partis, déposèrent les accusateurs d'Athanase, confirmèrent la définition de foi faite au Concile de Nicée, rejetèrent le terme de Dissemblable, approuvèrent encore plus clairement qu'auparavant celui de Consubstantiel, et écrivirent sur ce sujet à toutes les Eglises. Les uns et les autres croyaient avoir bien fait. Ceux d'Orient croient dans cette opinion, parce que ceux d'Occident avaient reçu dans leur communion Paul et Athanase, bien qu'ils eussent été déposés; et ceux d'Occident y étaient aussi, parce que ceux qui avaient déposé Paul et Athanase s'étaient retirés, avant que l'on eût pris aucune connaissance de l'affaire, et ne les avaient déposés qu'en haine de ce qu'ils tenaient la foi du Concile de Nicée, que les autres avoient corrompue. Ils rétablirent Paul, Athanase et Marcel Évêque d'Ancyre Ville de Galatie. Ce dernier qui avait été déposé longtemps auparavant, comme nous l'avons dit dans le premier livre, fit alors de fortes sollicitations pour être rétabli, soutenant qu'il n'avait été soupçonné de tenir les erreurs de Paul de Samosate, que parce que l'on n'avait point entendu son livre. Il faut pourtant savoir qu'Eusèbe surnommé Pamphile, a composé trois livres contre lui, où rapportant ses propres paroles, il tâche de prouver qu'il tient comme Sabellius de Libye, et comme Paul de Samosate, que Jésus Christ n'était qu'un Homme.

CHAPITRE XXI

Défense d'Eusèbe surnommé Pamphile.

Puisque j'apprends que quelques-uns se sont efforcés de noircir cet Eusèbe, en l'accusant d'avoir répandu dans ses livres les erreurs d'Arius, je crois devoir dire ici quelque chose pour sa justification. Premièrement il est constant qu'il a assisté et consenti au Concile de Nicée, où il a été décidé que le Fils est Consubstantiel à son Père. De plus il écrit de cette sorte dans le troisième livre de sa Vie de Constantin.

L'Empereur exhorta les évêques à s'accorder, jusques à ce qu'il les eût tous réunis dans le même sentiment, et qu'ils fussent tous convenus de la même foi dans le Concile de Nicée.

Quelle raison peut-on avoir de croire qu'il ait favorisé la doctrine d'Arius, puisqu'il assure que tous les différends furent assoupis dans le Concile, et que les Évêques se réunirent en un même avis ? Les Ariens se trompent sans doute quand ils se persuadent qu'il a été dans leur sentiment. Quelqu'un dira peut-être, qu'il semble qu'il soutient l'opinion d'Arius, parce que dans ses livres, il se sert souvent de cette façon de parler, par Jésus Christ. Mais il est aisé de lui répondre que les Ecrivains de l'Eglise se servent souvent de cette façon de parler, et d'autres semblables, qui marquent l'économie du Mystère de l'Incarnation, et que l'Apôtre saint Paul s'en est servi avant eux, sans avoir jamais été soupçonné pour cela, de tenir aucune mauvaise doctrine. Au reste Arius ayant osé dire que le Fils de Dieu, n'est qu'une Créature semblable aux autres, considérez, je vous prie, quel a été le sentiment d'Eusèbe sur ce point. Voici de quelle façon il parle dans le premier livre contre Marcel.

Il n'y a qu'un seul Fils de Dieu, et il n'y en a point d'autre. C'est pourquoi ceux qui ne font point de difficulté de l'appeler Créature tirée du néant comme les autres créatures, méritent d'être blâmés. Car comment serait-il Fils de Dieu, s'il était de même nature que les créatures, et né du néant comme elles? L'Écriture sainte ne parle pas de lui de la sorte.

Il ajoute un peu après ce qui suit.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Quiconque assure que le Fils de Dieu a été fait de rien, et qu'il est une Créature qui a été produite de ce qui n'était point auparavant, ne prend pas garde que c'est nier qu'il soit Fils de Dieu, et ne lui en laisser que le nom. Car celui qui a été fait de rien, ne peut être Fils de Dieu non plus que les autres choses qui ont été faites. Mais le véritable Fils de Dieu, qui a été engendré de lui comme de son Père, est appelé avec raison son Fils unique et bien-aimé, et par cette même raison, il est Dieu, le Fils de Dieu devant être semblable à son Père. Un Empereur bâtit une Ville, mais il ne l'engendre point. Il engendre son fils, mais il ne le bâtit point. L'artisan est l'ouvrier, et non le Père de son ouvrage. Mais il est le Père, et non pas l'ouvrier de son Fils. Ainsi Dieu est appelé Père de son Fils et Créateur du monde. Que si nous trouvons ces paroles dans l'Écriture, Le Seigneur m'a possédé au commencement de ses voies. Nous en devons rechercher le sens que j'expliquerai incontinent, et ne pas renverser pour un seul passage, comme fait Marcel, un des plus importants dogmes de l'Église.

Expliquant dans le troisième livre du même ouvrage, de quelle manière l'on doit entendre le terme de Créature: Il parle de cette sorte.

Ces paroles de l'Écriture Il m'a possédé au commencement de ses voies, doivent être entendues au même sens que celles qui sont auparavant. Car il ne faut pas entendre ce qu'il dit: qu'il a été créé, comme s'il disait qu'il est parvenu du néant à l'être, et qu'il a été fait de rien comme les autres créatures, ainsi que quelques-uns l'ont cru faussement. Mais il parle de la sorte, pour montrer qu'il est et qu'il subsiste avant la création du monde, et qu'il a été établi par son Père le Prince et le Gouverneur du monde, de sorte que le verbe, il m'a créé, a été mis en la place de celui, il m'a établi. L'Apôtre saint Pierre appelle créatures, les Princes et les Gouverneurs qui commandent aux hommes, quand il dit : Soyez soumis pour l'amour de Dieu à toute créature humaine, qui a du pouvoir sur vous, soit au Roi comme au Souverain; soit aux Gouverneurs comme à ceux qui sont envoyés de sa part. Le Prophète n'a pas pris non plus le verbe de créer, pour faire ce qui n'était point auparavant, quand il a dit : Préparez-vous, Israël, à invoquer votre Dieu, parce que voici celui qui affermit le tonnerre, qui crée l'esprit, et qui annonce aux hommes son Christ. Car Dieu n'a pas créé l'Esprit saint, lorsque par son moyen il a annoncé son Fils à tous les hommes. Car il n'y a rien de nouveau sous le Soleil. L'Esprit subsistait donc auparavant, bien qu'il n'ait été envoyé que lorsque les Apôtres étant tous ensemble dans un même lieu, on entendit tout d'un coup un grand bruit comme d'un vent violent et impétueux qui venait du Ciel, et qu'aussitôt ils furent tous remplis du saint Esprit. Et ainsi ils prêchèrent Jésus Christ selon cette Prophétie qui dit : Voici celui qui affermit le tonnerre, qui crée l'esprit, et qui annonce le Christ aux hommes. Le terme de crée, y est mis pour, celui d'envoie, ou de dispose, ou d'établit. Le tonnerre signifie de la même sorte la prédication de l'Évangile. Quand David disait à Dieu: Créez un cœur pur en moi. Il ne le disait pas pour marquer qu'il n'en avait point; mais pour obtenir que celui qu'il avait, fût purifié. C'est dans le même sens qu'il est écrit, afin qu'il créât, c'est-à-dire qu'il joignît deux hommes en un. Voici encore un autre passage, qui doit être entendu de la même sorte : Revêtez-vous de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu. Ceux qui lisent avec soin l'Écriture, en peuvent trouver plusieurs autres, auxquels il faut donner la même explication. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si dans ce partage, Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voies, le mot de créé a été mis pour celui d'ordonné ou d'établi.

J'ai rapporté ces paroles tirées du livre qu'Eusèbe a écrit contre Marcel, pour confondre ceux qui s'efforcent en vain de le noircir. Car ils ne sauraient prouver qu'il attribue au Fils le Principe de la Nature Divine, bien qu'il se serve souvent dans ses ouvrages du terme de dispensation, vu surtout qu'il a été grand Admirateur et grand Imitateur d'Origène, dans les œuvres duquel il est souvent enseigné que le Fils est engendré par le Père, comme ceux qui sont assez habiles, pour pénétrer la profondeur de sa doctrine, le pourront reconnaître. Voilà ce que j'avais à dire contre ceux qui tâchent de flétrir la réputation d'Eusèbe.

CHAPITRE XXII

L'Empereur d'Occident prie l'Empereur d'Orient de rétablir Paul et Athanase dans leurs Sièges, et lui déclare la guerre, au cas qu'il continue à refuser de les rétablir.

Les Évêques qui étaient demeurés à Sardique, et ceux qui s'étaient retirés à Philippopole, y ayant célébré séparément deux Conciles, et ayant ordonné dans chacun ce qu'ils avaient trouvé à

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

propos, s'en retournèrent en leurs Eglises. L'Orient se sépara alors de l'Occident. Le mont de Suques qui sépare l'Illyrie de la Thrace, fit aussi la séparation de la communion de l'Eglise. Jusqu'à cet endroit-là il n'y avait point de séparation de communion, bien qu'il y eût grande différence dans la créance. Au delà il n'y avait plus de communion. Telle était la confusion qui régnait alors dans l'Eglise. Constant Empereur d'Occident fit savoir à l'Empereur Constance son frère, ce qui avait été résolu dans le Concile de Sardique, et le supplia de rétablir Paul et Athanase sur leurs Sièges. Comme Constance usait de remises, Constant lui donna le choix; ou de recevoir ces deux évêques et de leur rendre leurs Eglises, ou de s'attendre à l'avoir pour ennemi, et à entrer avec lui en guerre. Voici les termes de cette déclaration.

Athanase et Paul sont ici auprès de moi. Je suis bien informé qu'ils n'ont souffert persécution que pour la piété. Je vous les renverrai, si vous me voulez promettre de leur rendre leurs Sièges, et de punir ceux qui les ont tourmentés injustement. Que si vous refusez de le faire; sachez que j'irai les rétablir moi-même malgré vous.

CHAPITRE XXIII

Constance rappelle Athanase, et l'envoie à Alexandrie.

Cette proposition donna de l'inquiétude à l'Empereur Constance; de sorte qu'il envoya quérir à l'heure-même plusieurs Évêques, et leur demanda leur avis sur le choix que l'Empereur son frère lui avait déferé. Ils répondirent qu'il valait mieux accorder les Eglises à Athanase, que d'entreprendre une guerre civile. Ainsi Constance le rappela comme par nécessité. Cependant Constant Empereur d'Occident, envoya Paul à Constantinople avec deux évêques et un équipage honorable, et lui donna une lettre outre celle qu'il avait du Concile, pour se remettre en possession de son Siège. Athanase appréhendant les pièges de ses calomnieux, et doutant s'il se devait fier à la lettre de Constance en reçut une seconde, et une troisième dont je mettrai ici la traduction de Latin en Grec.

Constance Vainqueur, Auguste : à Athanase évêque.

Ma douceur ni ma clémence ne sauraient permettre que vous soyez plus longtemps agité par les flots et par les tempêtes. Ma piété qui ne se lasse jamais de faire du bien, n'a pu vous laisser chasser de votre maison, privé de vos biens, errant et vagabond dans les déserts et les solitudes. Bien que j'aie longtemps différé de vous écrire, pour vous faire savoir mon intention, dans la créance que vous reviendriez de vous-même, et que vous cherchiez un peu de repos après tant de travaux et de fatigues : néanmoins puisque la crainte vous a peut-être empêché d'exécuter votre résolution, j'écris à votre gravité avec toute la douceur possible, afin qu'elle se hâte de me venir trouver, pour jouir de l'effet de ma bonté et de ses souhaits, et pour être rétablie sur son Siège. J'ai prié l'Empereur Constant mon frère de vous permettre de revenir, afin que votre rétablissement vous fût un gage assuré de notre affection.

Constance Vainqueur, Auguste à Athanase évêque.

Bien que je vous aie mandé par mes lettres précédentes de revenir à la Cour pour satisfaire au désir que j'ai de vous renvoyer à votre Siège, je vous adresse encore celle-ci, pour vous exhorter à prendre promptement, sans crainte ni défiance, une voiture publique, afin de vous rendre ici, et d'y jouir de ce que vous désirez.

Constance Vainqueur, Auguste à Athanase Évêque.

Lorsque j'étais à Edesse; je vous envoyai en présence de vos Prêtres un d'entre eux pour vous inviter de venir à la Cour, afin que vous puissiez ensuite retourner à Alexandrie. Mais parce qu'il y a longtemps que vous avez reçu ma lettre, sans y avoir satisfait, j'ai bien voulu vous avertir encore de venir pour être rétabli dans votre pays. Je vous ai envoyé Achétas, Diacre, pour vous informer plus amplement de mes intentions, et pour vous assurer de la facilité avec laquelle vous obtiendrez tout ce que vous pouvez désirer.

Athanase ayant reçu ces lettres à Aquilée, où il s'était retiré depuis qu'il était parti de Sardique, alla à Rome, montra ces lettres à Jules, et remplit l'Eglise Romaine de joie, dans la créance qu'elle

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

eut que l'Empereur d'Orient embrassait sa doctrine, puisqu'il rappelait Athanase. Jules écrivit en sa faveur au Clergé et au Peuple d'Alexandrie. Voici les termes de sa lettre.

Jules évêque : aux Prêtres, aux Diacres, et au Peuple d'Alexandrie, mes très chers frères : Salut en notre Seigneur.

Je me réjouis avec vous, mes très chers frères, de ce que vous voyez devant vos yeux le fruit de votre foi. Car c'est ainsi que j'appelle le retour d'Athanase notre frère et notre Coévêque, que Dieu a accordé au mérite de sa vertu et à l'ardeur de vos prières. Il paraît que ces prières ont été animées par une charité extrêmement pure et vive, et qu'ayant toujours conservé l'espérance des promesses éternelles, et le souvenir des instructions que vous aviez reçues de la bouche d'Athanase notre frère, vous avez reconnu clairement que vous ne pouviez être privés pour toujours de sa présence, puisque vous l'aviez dans le cœur. C'est pourquoi je n'ai pas besoin de vous faire une longue lettre. Car votre foi a prévenu tout ce que j'aurais pu vous dire, et la grâce de Dieu a accompli vos désirs. Je me réjouis donc avec vous, car il le faut dire une seconde fois, de ce que vous avez conservé vos âmes invincibles dans la foi. Je ne me réjouis pas moins avec Athanase mon frère, de ce que les afflictions qu'il a souffertes, ne lui ont pas fait oublier un moment votre charité. Je tiens, mes chers frères, que l'épreuve par où il a passé, ne lui a été ni honteuse, ni inutile, puisqu'elle a servi à reconnaître sa foi, et la vôtre. Car sans ce qui est arrivé, qui aurait jamais cru, ou que vous eussiez une si haute estime de la vertu de cet évêque, ou une affection si tendre pour sa personne, ou qu'il eût eu lui-même une si admirable sainteté, dont il recevra la récompense ? Il a acquis par sa patience, la gloire d'un véritable Confesseur. Il a été poursuivi sur mer et sur terre, et a méprisé partout les embûches des Ariens. Il n'a point appréhendé la mort au milieu des hasards, où l'a jeté la jalousie de ses ennemis. Il a toujours mis sa confiance en la puissance de Dieu, et en la bonté de notre Seigneur Jésus Christ, et a espéré d'échapper par leur secours d'entre les mains de ses persécuteurs, de retourner vers vous pour votre consolation, et de remporter avec vous le témoignage d'une bonne conscience, qui vous sert à tous comme de trophée. La gloire de son nom s'est étendue jusques aux extrémités de l'univers, et y a porté la réputation de la pureté de ses mœurs, de la fermeté de sa foi, de la solidité de sa confiance en Dieu, et de la confiance avec laquelle vous l'avez toujours estimé et chéri. Il retourne maintenant vers vous plus illustre que jamais. Car si le feu purifie l'or et l'argent, que pouvons-nous dire de la pureté de la vertu de ce grand homme, qui après avoir essuyé tant de disgrâces et tant de périls, est déclaré très-innocent, non seulement par mon jugement, mais par celui du Concile, et est rétabli parmi vous? Recevez avec honneur et avec joie selon Dieu, Athanase votre évêque, et les compagnons de ses souffrances. Réjouissez vous de posséder ce que vous aviez désiré, vous qui par vos saintes lettres avez donné à manger, et à boire à votre Pasteur, qui avait faim et soif de votre salut, vous qui l'avez consolé durant son exil, et défendu durant la persécution. Je vous avoue que quand je me représente la joie avec laquelle vous courez au devant de lui, pour le recevoir, j'en ai moi-même une très sensible, et je tiens à grand avantage la connaissance d'un si rare homme. Il ne me reste plus qu'à finir ma lettre par cette prière. Que Dieu tout puissant et Jésus Christ son Fils unique notre Sauveur vous fasse la grâce en récompense de la foi, dont vous avez fait voir la sincérité par les secours que vous avez rendus à votre Évêque, de vous donner à vous et à vos enfants dans le siècle à venir ces biens excellents que l'œil de l'homme n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, que l'esprit n'a point compris, et que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment par Jésus Christ notre Seigneur, par lequel gloire soit à Dieu tout-puissant dans les siècles des siècles. Je souhaite, mes très-chers frères, que vous vous portiez bien.

Athanase retourna en Orient sur la foi de ces lettres. L'Empereur Constance ne fut pas fâché . Mais néanmoins à la sollicitation des Ariens, il tâcha de le tromper, et pour cet effet parla en ces termes.

Vous avez été rétabli sur votre Siège, en conséquence du décret du Concile, et de mon consentement. Mais parce qu'il y a plusieurs personnes dans Alexandrie, qui évitent votre communion, permettez-leur d'avoir une Eglise à part, où ils se puissent assembler.

Athanase lui répondit à l'heure-même :

Il dépend de vous, Seigneur, d'ordonner, et de faire ce qu'il vous plaira; mais de mon côté, je vous demande aussi une grâce.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

L'Empereur lui ayant promis de la lui accorder, il demanda la même chose que l'Empereur, c'est-à-dire une Eglise dans chaque Ville, pour ceux qui évitaient la communion des Ariens. Ceux-ci ayant reconnu que la réponse d'Athanase était contraire à leurs intérêts, dirent qu'il en fallait remettre l'exécution à un autre temps, et laissèrent faire à l'Empereur ce qu'il lui plairait; Il rétablit donc Athanase, Paul, Marcel, Asclépas Évêque de Gaze, et Lucius Évêque d'Andrinople sur leurs Sièges. Ces deux derniers avaient été rétablis par le Concile de Sardique : savoir Asclépas, après qu'il eut justifié par des actes publics, qu'Eusèbe surnommé Pamphile avait pris connaissance de son affaire avec plusieurs autres Évêques, et l'avait remis dans la dignité; et Lucius, parce que ses accusateurs s'étaient enfuis. L'Empereur envoya ordre aux habitants de leurs Villes de les recevoir. Il s'émut un grand tumulte à Ancyre, lorsque Basile en fut chassé, et que Marcel fut rétabli en sa place, et ce tumulte fournit aux ennemis l'occasion de répandre leurs calomnies. Les habitants de Gaze reçurent très volontiers Asclépias. Macédonius céda pour un peu de temps à Paul dans la Ville de Constantinople, et fit des assemblées dans une Eglise particulière. L'Empereur Constance écrivit en faveur d'Athanase aux évêques, aux Ecclésiastiques, et aux Fidèles, afin qu'ils le reçussent agréablement. Il révoqua aussi tout ce qui avait été ordonné contre lui. Ses lettres se sont conservées, et je les transcrirai ici.

Confiance Vainqueur, très-Grand, Auguste : aux évêques, et aux Prêtres de l'Eglise Catholique.

Le révérendissime Évêque Athanase n'a pas été abandonné de la grâce de Dieu. Bien qu'il ait été fournis à une rude épreuve pour un peu de temps, il a obtenu de la Providence une sentence avantageuse. Il a été rétabli par la volonté de Dieu, et de mon consentement dans son pays, et dans le Siège de l'Eglise, où le Seigneur avait permis qu'il fut placé. Il est juste qu'il jouisse après cela des autres effets de ma clémence, que tout ce qui a été ordonné contre lui, et contre ceux de sa communion soit aboli.; que tous les soupçons soient effacés; que l'immunité accordée à ses Clercs, leur soit confirmée. Nous avons cru lui devoir encore faire cette grâce, que d'avertir tous les Ecclésiastiques de la sûreté que nous avons accordée tant à la personne qu'aux Évêques et Clercs de son parti. La communion que l'on entretiendra avec lui, sera une marque de la bonne doctrine. C'est pourquoi nous avons ordonné que ceux qui ayant eu la prudence de choisir le meilleur parti, se seront tenus dans sa communion, jouissent de la grâce que nous leur avons accordée selon la volonté de Dieu.

Constance Vainqueur, très-Grand, Auguste : au Peuple de l'Eglise Catholique d' Alexandrie.

Ayant soin de conserver continuellement parmi vous une bonne discipline, et sachant que vous êtes privés depuis longtemps de la conduite d'Athanase votre Évêque, connu de tout le monde par la sainteté de ses mœurs, j'ai cru qu'il était juste de vous le renvoyer. Lorsque vous l'aurez reçu avec la bienséance accoutumée, et que vous l'aurez établi pour offrir à Dieu vos prières, faites en sorte de conserver toujours sous la Loi de l'Eglise, la paix et la concorde, qui vous est si utile, et qui m'est si agréable. Il n'est pas juste que vous troubliez par vos divisions et par vos disputes, une aussi grande prospérité qu'est celle de notre siècle. Et je souhaite qu'un mal aussi funeste que celui-là ne se rencontre point parmi vous. Je vous exhorte à vous servir, comme je l'ai déjà dit, de cet Évêque, pour vous aider et vous conduire , dans vos prières, afin que quand l'union et l'intelligence, avec laquelle vous vivrez, sera connue de tout le monde, les Païens qui sont encore engagés dans le culte des faux Dieux, et dans l'erreur, viennent embrasser notre sainte Religion. Recevez avec joie votre Évêque, qui vous est envoyé par l'ordre de Dieu, et de mon consentement, et embrassez-le de tout votre cœur. Car vous ne sauriez rien faire, qui soit si honnête pour vous, ni si conforme à mon intention. Pour ôter aux esprits remuants et inquiets toute occasion de sédition et de tumulte, j'ai mandé aux Juges de votre pays de punir les séditeux selon la rigueur des lois. Ayez donc devant les yeux la volonté de Dieu, que je tâche autant que je puis de seconder, en prenant tout le soin qu'il m'est possible de conserver la paix parmi vous. Considérez aussi les châtiments qui sont ordonnés contre ceux qui désobéiront, observez exactement les règles saintes de la Religion : Recevez votre Évêque avec toute sorte de respect , et priez Dieu avec lui, tant pour vous-mêmes que pour la prospérité commune de tous les hommes.

Constance Vainqueur, Auguste : à Nestorius, et en mêmes termes aux Gouverneurs d'Augustannique, de Thébaïde, et de Libye.

S'il s'est fait quelque chose par le passé au préjudice, ou à la honte de ceux qui ont entretenu communion avec Athanase, je désire qu'il soit aboli. J'ordonne aussi que ses Clercs jouissent des

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

exemptions, dont ils jouissaient autrefois. Athanase étant rétabli dans son Siège, mon intention est que les Ecclésiastiques de la communion aient les mêmes immunités que les autres, et qu'il ne leur reste aucun sujet de tristesse.

CHAPITRE XXIV

Athanase est reçu à Jérusalem, et y fait recevoir la foi du Concile de Nicée.

Athanase étant appuyé, et soutenu par toutes ces lettres, traversa la Syrie, et arriva en Palestine. Quand il fut à Jérusalem, il fit à Maxime évêque de cette Ville un récit fidèle de tout ce qui s'était passé dans le Concile de Sardique, et de la manière dont l'Empereur Constance avait consenti à ce qui y avait été ordonné, et procura l'assemblée des évêques de la Province. Maxime ayant mandé, sans différer, quelques Évêques de Syrie et de Palestine, et ayant tenu avec eux un Concile, rendit à Athanase la communion Ecclésiastique et sa première dignité. Le Concile écrivit au peuple d'Alexandrie, et aux évêques de Syrie et d'Egypte pour les informer de ce qui avait été résolu en faveur d'Athanase. Ce qui donna sujet aux ennemis de cet évêque de se moquer de Maxime, de ce qu'après avoir consenti à la déposition d'Athanase, il changeait tout d'un coup de sentiment, et l'admettait à la communion. Ursace et Valens qui avaient favorisé auparavant la doctrine d'Arius, la condamnèrent, se rendirent à Rome, et ayant offert à Jules leur rétractation, approuvèrent le terme de consubstantiel, et écrivirent à Athanase pour l'assurer qu'ils vivraient à l'avenir dans sa communion. Ce fut l'heureux état de ses affaires, qui les porta à embrasser son sentiment, Athanase passant par Péluse pour aller à Alexandrie, avertissait les habitants des Villes, de s'éloigner des Ariens, et de s'unir à ceux qui faisaient profession de la doctrine de la consubstantialité du Verbe. Il fit des ordinations en quelques Eglises, dont on prit depuis occasion de former une accusation contre lui.

CHAPITRE XXV

De Magnence et de Vétranion.

On vit alors l'Empire rempli de troubles, dont je reprendrai l'origine en peu de paroles. J'ai remarqué dans le livre précédent, qu'après la mort de Constantin Fondateur de Constantinople, ses trois fils succédèrent à ses Etats; et que Dalmatius leur cousin, fils d'un autre Dalmatius, partagea avec eux l'autorité souveraine. Il fut tué peu de temps après par ses soldats, sans que Constance l'eût ni commandé, ni défendu. Nous avons rapporté la manière dont le jeune Constantin fut aussi tué, lorsqu'il voulait usurper les payas de l'obéissance de son frère. Sa mort fut suivie de la guerre contre les Perses, où l'Empereur Constance n'eut jamais aucun avantage. Les deux partis en étaient venus aux mains durant la nuit aux environs de leurs frontières. Celui des Perses parut le plus fort. L'état de l'Eglise n'était pas beaucoup plus tranquille, et son repos était extrêmement troublé par les contestations émues au sujet d'Athanase et du terme de consubstantiel. Cependant le tyran Magnence s'étant élevé en Occident, fit mourir Constantin en trahison, et excita une furieuse guerre civile. Car Magnence possédait l'Italie, l'Afrique et les Gaules, et un autre tyran nommé Vétranion, avait été proclamé souverain par les soldats à Sirmium Ville d'Illyrie. Il y eut aussi du désordre à Rome. Car Népotien neveu de Constance soutenu par la faction des gladiateurs, y usurpa sa souveraine puissance. Mais il fut tué par les Officiers de l'armée de Magnence, qui fit cependant un horrible dégât en Occident.

CHAPITRE XXVI

Paul et Athanase sont de nouveau chassés de leurs Sièges.

Tous ces maux, dont je viens de parler, arrivèrent au même temps, quatre ans depuis la célébration du Concile de Sardique, et sous le Consulat de Serge et de Nigrinien. La nouvelle n'en eut pas plutôt été portée en Orient, que Constance, qui semblait devoir réunir en sa personne toute l'autorité de l'Empire, se prépara fortement à la guerre. Cependant les ennemis d'Athanase

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

crurent avoir trouvé une conjoncture favorable de le noircir par de nouvelles calomnies, avant qu'il fut rentré dans Alexandrie, et se plaignirent à l'Empereur, qu'il renversait l'Égypte et la Libye. Il n'y avait rien qui donnât tant de couleur à ces calomnies, que les ordinations qu'il avait faites hors de son Diocèse. Des qu'il fut entré dans Alexandrie, il y tint avec des Évêques d'Égypte un Concile, où la doctrine qui avait été établie à Sardique, et depuis à Jérusalem, fut encore confirmée. Mais l'Empereur Constance, qui était infecté depuis longtemps de l'erreur des Ariens, changeant ce qu'il avait ordonné peu auparavant, condamna au bannissement Paul évêque de Constantinople. Ceux qui le conduisaient, l'étranglèrent en un Bourg de Cappadoce, nommé Cucuse. Marcel ayant été ainsi chassé d'Ancyre, Basile reprit sa place. Lucius Évêque d'Andrinople mourut en prison chargé de chaînes. Les calomnies que l'on répandit contre Athanase, firent une si forte impression sur l'esprit de l'Empereur, qu'il commanda qu'on le fit mourir en quelque lieu que l'on le trouvât, et que l'on fit encore mourir avec lui deux Évêques de Thrace, Théodule et Olympius. Cet ordre cruel étant venu à la connaissance d'Athanase, il se sauva, et évita la fureur de ce Prince. Les Ariens lui voulurent faire depuis un crime de cette retraite, et principalement Narcisse évêque de Nérodiade Ville de Cilicie, George évêque de Laodicée, et Léonce évêque d'Antioche. Ce dernier avait été autrefois déposé, lorsqu'il n'était que Prêtre pour s'être coupé les parties naturelles, afin de pouvoir converser sans aucun soupçon avec une femme nommée Eustolion, avec laquelle il eut depuis une familiarité d'autant plus étroite, qu'il la tenait moins suspecte. Il fut élevé par l'Empereur Constance sur le Siège de l'Eglise d'Antioche, après la mort d'Etienne successeur de Flaccille.

CHAPITRE XXVII

Macédonius ayant été rétabli sur le Siège de l'Eglise de Constantinople, fait une cruelle persécution à ceux qui n'étaient pas de son sentiment.

Paul ayant été enlevé hors du monde, comme nous l'avons dit, Macédonius se rendit maître des Eglises de Constantinople, et étant appuyé de l'autorité de l'Empereur, excita une guerre aussi cruelle entre les Chrétiens, que celle que les Tyrans faisaient entre eux. Il obtint de l'Empereur des lettres et des troupes pour l'exécution de tout ce qu'il lui plairait d'ordonner. Il fit chasser non seulement hors des Eglises, mais encore hors des Villes, ceux qui tenaient la doctrine de la consubstantialité du Fils de Dieu. Il se contenta au commencement de les chasser de la sorte, mais depuis il les contraignit de participer à sa communion. Et la violence qu'il exerça sur eux, ne fut guère plus supportable que celle qui avait été exercée par les Païens contre les Chrétiens pour les porter au culte des Idoles. Car il employa les coups, les tourments, les supplices, la confiscation des biens et l'exil. Les uns moururent au milieu des tourments, et les autres furent tués par ceux qui les emmenaient en exil. Ces violences furent exercées en Orient, et surtout à Constantinople, et extrêmement accrues par le rétablissement de Macédonius sur le Siège de l'Eglise de cette Ville. Les Eglises d'Achaïe, d'Illyrie et d'Occident conservaient cependant la paix, en conservant l'union entre elles, et la foi du Concile de Nicée.

CHAPITRE XXVIII

Violences commises dans Alexandrie.

Nous apprendrons de la bouche d'Athanase les violences qui furent exercées en ce temps-là par George dans Alexandrie, puisque non seulement il les vit toutes, mais il en souffrit une partie. Il en parle de cette sorte dans l'apologie qu'il fit pour justifier sa retraite.

Ils me vinrent encore chercher à Alexandrie pour me faire mourir, et exercèrent cette fois là de plus horribles cruautés qu'ils n'avaient fait auparavant. L'Eglise fut entourée par des gens de guerre, et sa maison de prière devint un champ de bataille. George, qu'ils avaient envoyé de Cappadoce, arriva au temps du Carême, et enchérit sur les leçons qu'ils lui avaient données pour faire le mal. Après la fête de Pâques les Vierges furent mises en prison, les Évêques furent emmenés par ses soldats, chargés de chaînes, les maisons des veuves, et des orphelins furent pillées, les corps des Fidèles, furent enterrés durant la nuit. Les maisons furent scellées et les frères des Ecclésiastiques furent inquiétés, et coururent des hasards à leur occasion. Ces

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

violences-là sont fort fâcheuses, mais celles qui furent commises depuis furent encore plus insupportables. Dans la semaine d'après la Pentecôte, le peuple ayant jeûné, alla au cimetière pour faire sa prière pour éviter d'avoir aucune communion avec George.

Mais dès que ce méchant homme eut avis, il anima contre eux un capitaine nommé Sébastien qui était de la secte des Manichéens. Ce Capitaine fondit un Dimanche sur le peuple, à la tête de ses soldats qui avaient leurs épées nues, avec leurs arcs et leurs traits à la main. Et n'ayant trouvé qu'un petit nombre de personnes, parce que les autres s'étaient déjà retirés à l'heure qu'il était, il tint une conduite fort digne de lui. Il fit allumer un grand bûcher, et présenta de saintes Vierges au feu, pour les obliger d'avouer qu'elles étaient Ariennes. Mais quand il vit qu'elles méprisaient ses menaces, il leur fit arracher leur voile, et les frapper si rudement au visage, qu'à peine les pouvait-on reconnaître plusieurs jours après. Il se saisit de quarante hommes, qu'il tourmenta d'une manière extraordinaire. Car il les fit battre si cruellement avec des branches de Palmier qui avaient encore leurs épines, que plusieurs en moururent, et que ceux qui en échappèrent, demeurèrent longtemps entre les mains des Chirurgiens. Il relégua tous les autres et une Vierge à la grande Oasis. Ils cachèrent au commencement les corps des morts, au lieu de les rendre à leurs proches pour les enterrer, de peur de laisser dans le public des preuves de leur cruauté. Mais c'était en vain qu'ils tâchaient de la cacher, parce qu'elle n'était que trop publiée par les parents de ceux qu'ils avaient fait mourir; qui bien qu'ils eussent d'un côté de la joie de la générosité avec laquelle ils avaient fait profession publique de la foi, ne laissaient pas d'avoir aussi de la douleur de l'inhumanité avec laquelle leurs corps étaient abandonnés sans sépulture. Ils envoyèrent après cela en exil plusieurs Évêques d'Egypte, et de Libye; savoir Ammomus, Tmuis, Caius, Philon, Hermès, Pline, Psenosiris, Nilamon, Agathon, Anagaruha, un autre Ammomus, Marc, Diacontius, Adelphius, et Athénodore. Ils menèrent deux Prêtres avec eux, Hiérax et Dioscore, et en les menant, ils les traitèrent tous avec une extrême cruauté, que quelques-uns moururent en chemin, et d'autres dans le lieu de leur exil. Ils changèrent plus de trente Évêques hors de leurs Sièges, parce qu'ils n'avaient point de plus forte passion non plus qu'Acab, que d'exterminer la vérité.

Voilà ce qu'Athanase rapporte des violences exercées par George dans Alexandrie. Cependant l'Empereur Constance marchait à la tête de son armée vers l'Illyrie, où la proclamation que les soldats avaient faite de Vêtranion eu qualité d'Empereur, l'obligeait de se rendre en diligence. Quand il fut arrivé à Sirmich, il entra en conférence avec Vêtranion, et fit en sorte que les soldats qui l'avaient proclamé, l'abandonnèrent, et firent une proclamation contraire. Si bien que Vêtranion se voyant trahi, se jeta aux pieds de Constance, qui après lui avoir ôté la couronne et la robe impériale, l'exhorta à passer le reste de sa vie en repos, plutôt que d'affecter dans un âge avancé une dignité pleine de soins et d'inquiétudes. Il lui assigna de grands revenus, et lui écrivit plusieurs fois à Pruse Ville de Bithynie, où il demeurerait, pour l'assurer qu'il lui avait procuré un grand avantage, quand il l'avait délivré des peines et des misères qui accompagnaient la souveraine puissance; et qu'il avait tort de ne pas jouir lui-même du repos où il l'avait mis. Dans le même temps l'Empereur Constance déclara Gallus son cousin César, et lui ayant donné son nom, l'envoya à Antioche pour y défendre les Villes d'Orient. Comme il entra dans cette Ville; une croix parut au ciel, au grand étonnement des spectateurs. Il envoya ses autres chefs avec de bonnes troupes contre Magnence. et attendit à Sirmich quel serait le succès de leurs armes.

CHAPITRE XXIX

Déposition de Photin, Évêque de Sirmich.

Photin Évêque de cette Ville, ayant publié alors plus ouvertement que jamais la doctrine qu'il avait inventée, et plusieurs en ayant été scandalisés, l'Empereur y assembla des Évêques, Ceux qui y vinrent d'Orient, furent Marc Évêque d'Aréthuse, George Évêque d'Alexandrie, qui comme nous l'avons dit, avait été mis par les Ariens sur le Siège de cette Ville en la place de Grégoire, Basile qui gouvernait l'Eglise d'Ancyre, d'où il avait chassé Marcel, Pancrace Évêque de Péluse, et Hypatien évêque d'Héraclée. Il ne s'y en trouva que deux d'Occident, savoir Valens évêque de Mursa, et le célèbre Osius Évêque de Cordoue, qui n'y vint que malgré lui. Ils s'assemblèrent l'année d'après le Consulat de Serge et de Nigrinien, en laquelle il n'y eut point de Consuls, à cause du bruit des armes; et ayant reconnu que Photin renouvelait les erreurs de Sabellius de Libye et de Paul de Samosate, ils le déposèrent. Et cette déposition fut jugée très juste alors, et a toujours été jugée telle depuis.

Exposition de foi faite au Concile de Sirmich.

Mais ce que ceux qui y demeurèrent, y firent depuis, n'eut pas une approbation si générale. Car comme s'ils eussent condamné la foi qu'ils avaient établie il en dressèrent trois expositions différentes; savoir une qui fut dictée en grec par Marc évêque d'Aréchuse, et deux autres en latin, dissemblables tant à la grecque de l'évêque d'Aréthuse, qu'entre elles-mêmes, j'en transcrirai ici une des deux latines, à la fin grecque, et je réserverai l'autre latine jusques à ce que je parle de ce qui fut fait depuis à Rimini. Ces deux expositions latines ont été traduites en grec. La grecque, de Marc évêque d'Aréthuse, est conçue en ces termes.

Nous croyons un seul Dieu, Père tout puissant, Créateur de toutes choses, qui est le Principe, et le Chef de toute cette grande famille qui est dans le ciel, et dans la terre. Et Jésus Christ son Fils unique, notre Seigneur, qui est né de son Père avant tous les Siècles, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, par qui toutes les choses visibles et invisibles qui sont dans le Ciel, et sur la terre ont été faites; Qui est Verbe, Sagesse, vraie Lumière, et Vie, Qui dans les derniers temps a été fait homme pour nous, et est né de la sainte Vierge, a été crucifié; est mort; a été enseveli; est ressuscité le troisième jour, est monte au ciel, est assis à la droite de son Père, et viendra à la fin des siècles pour juger les vivants, et les morts, et pour rendre à chacun, selon ses œuvres, dont le règne durera dans tous les siècles, et n'aura jamais de fin. Car ce ne sera pas seulement durant ce siècle-ci mais aussi durant les siècles à venir, qu'il sera assis à la droite de son Père. Et le saint Esprit Paraclet, que notre Seigneur a promis à ses Apôtres et qu'il leur a envoyé après son Ascension, afin qu'il les enseignât, et qu'il les avertît de tout, par. qui les âmes de ceux qui croient sincèrement en lui, sont sanctifiées. La sainte Eglise catholique tient éloignés d'elle ceux qui disent que le Fils de Dieu est de ce qui n'était pas auparavant, ou qu'il est d'une autre substance, Si qu'il n'est point de Dieu, et qu'il y a eu un temps où un siècle auquel il n'était point. Nous disons donc encore un coup : Si quelqu'un avance que le Père et le Fils sont deux Dieux, qu'il soit anathème. Et si quelqu'un avouant que Jésus Christ est Dieu et Fils de Dieu, avant tous les siècles, n'avoue pas qu'il a aidé et servi son Père dans la création du monde, qu'il soit anathème. Si quelqu'un ose dire que le Père ou une partie du Père est née de Marie, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Fils est Fils de Marie selon la présence, et qu'il n'est pas né du père avant les siècles, et que toutes choses n'ont pas été faites par lui, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que la substance de Dieu s'étend ou se raccourcit, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que l'extension de la substance de Dieu fait le Fils, ou qu'il appelle Fils cette extension de substance, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Verbe interne ou le Verbe prononcé est Fils de Dieu, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Fils né de Marie, n'est qu'un homme, qu'il soit anathème. Si quelqu'un en disant que le Dieu Homme est né de Marie, entende qu'il n'est point engendré, qu'il soit anathème. Si, quelqu'un lisant ces paroles de la sainte Ecriture: Je suis le premier Dieu, et je suis encore depuis, et il n'y a point d'autre Dieu que moi, qui sont des paroles avancées pour ruiner les Idoles et les faux Dieux, les entend à la façon des Juifs, comme si elles étaient dites pour ruiner le Fils, unique de Dieu, qui est avant tous les siècles, qu'il soit anathème. Si quelqu'un entendant prononcer ces paroles : Le Verbe a été fait chair, croit que le Verbe a été changé en chair, ou. qu'en prenant chair, il a souffert quelque changement, qu'il soit anathème. Si quelqu'un entend entendant dire que le Fils unique de Dieu a été crucifié, dit que sa divinité a été sujette au changement, à la corruption, et aux souffrances, et qu'elle a souffert quelque diminution, ou quelque perte, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que quand Dieu le Père a dit ces paroles, Faisons l'homme, il ne les a point dites à son Fils, mais à soi-même, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que ce n'est point le Fils de Dieu qui a été vu par Abraham, mais Dieu le Père ou une partie de lui, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que ce n'a point été le Fils qui s'est battu, comme un homme contre Jacob, mais que ç'a été ou le Père, ou une partie du Père, qu'il soit anathème. Si quelqu'un au lieu d'entendre du Père et du Fils ces paroles : le Seigneur a répandu la pluie de la part du Seigneur, dit que le Fils a répandu la pluie de la part de soi-même, qu'il soit anathème. Car le Fils est le Seigneur, qui a répandu la pluie de la part du Seigneur son Père. Si quelqu'un entendant dire le Seigneur Père, ou le Seigneur Fils, ou le Seigneur Père et Fils ou disant le Seigneur du Seigneur, dit qu'il y a deux Dieux : qu'il soit anathème. Car nous n'égalons pas le Fils au Père, au contraire nous concevons qu'il est au dessous de lui. Car il n'est pas descendu à Sodome, uns l'ordre de son Père, et il n'a pas répandu la pluie de lui-même, mais de la part du Seigneur, qui a la puissance. Il ne s'est pas assis de lui-même à la droite de son Père, mais il a attendu que le Père lui ait dit: Asseyez-vous à ma droite. Si quelqu'un dit que

le Père, le Fils et le saint Esprit ne sont qu'une même personne, qu'il soit anathème. Si quelqu'un en parlant de l'Esprit Saint et Paraclet, dit que c'est un Dieu non engendré, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Paraclet n'est point autre que le fils contre ce que 164 le Fils nous a enseigné lui-même, quand il nous a dit, je prierai mon Père de vous envoyer un autre Paraclet, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit qu'une l'Esprit est une partie du Père et du Fils, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit le Père, le Fils et le saint Esprit sont trois Dieux, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Fils a reçu l'être par la volonté du Père comme une autre créature, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Fils a été engendré sans la volonté du Père, qu'il soit anathème. Car le Père n'a point été contraint, ni obligé par aucune nécessité à engendrer son Fils. Mais dès qu'il lui a plu il l'a montré engendré de foi, sans -aucun temps et sans souffrir aucune chose. Si quelqu'un dit que le Fils n'a point été engendré, et qu'il n'a point de principe, comme s'il introduisait deux êtres exempts d'être engendrés, et d'avoir un principe, et qu'il fit deux Dieux, qu'il soit anathème, Car le Fils est le chef et le principe de toutes choses. Et Dieu est le chef de Jésus Christ. Nous rapportons ainsi toutes choses à leur principe, qui n'a point de principe. De plus pour expliquer exactement la doctrine de la Religion Chrétienne, nous disons, si quelqu'un nie que Jésus Christ ait été Fils de Dieu avant tous les siècles, et qu'il a servi son Père dans la création du monde; mais qu'il n'a été appelé Fils de Dieu et Christ que depuis qu'il est né de Marie et que c'est alors qu'il a commencé d'être Dieu; qu'il soit anathème.

Autre exposition de foi dressée en Latin au Concile de Sirmich, et depuis traduite en Grec.

Parce qu'il semblait qu'il y avait quelque contestation sur le sujet de la foi, toutes les difficultés ont été examinées avec soin à Sirmich, en présence de nos très saints frères et Coévêques, Valens, Ursace, Germinius, et les autres. Il est constant qu'il y a un Dieu Père tout-puissant, comme on le croit dans tout le monde, et Jésus Christ son Fils unique notre Seigneur et notre Sauveur qu'il a engendré avant les siècles. Il est constant aussi, qu'on ne peut ni qu'on ne doit prêcher qu'il y ait deux Dieux, sous prétexte que notre Seigneur a dit : J'irai à mon Père, et à votre Père, à mon Dieu, et à votre Dieu. Ainsi Dieu est le Dieu de tous les hommes, comme l'Apôtre l'a enseigné, quand il a dit : Dieu n'est-il Dieu que des Juifs ? Ne l'est-il pas aussi des Gentils ? Oui certes, il l'est aussi des Gentils. Car il n'y a qu'un seul Dieu, qui justifie par la foi les circoncis, et qui par la même foi, justifie les incirconcis. On est demeuré d'accord des autres points sans aucune difficulté. Quant à ce que quelques-uns étaient un peu troublés du mot de substance, qu'on appelle en Grec οὐσία, et pour le marquer plus précisément ὁμοούσιον ou ὁμοιοῦσιον, il n'en faut point du tout parler, ni le prêcher sous quelque couleur ou prétexte que ce soit, puisqu'il ne se trouve point dans la sainte Ecriture, et que cela est au dessus de la science des hommes, et que nul ne peut raconter la naissance du Fils de qui il est écrit, qui expliquera sa génération ? Il est clair qu'il n'y a que le Père qui sache comment il a engendré le Fils, et que le Fils qui sache comment il a été engendré par le Père. Il n'y a point, de doute que le Père est plus grand que le Fils, et qu'il le surpasse en honneur, en dignité, en clarté et en qualité de Père, comme le Fils le témoigne lui-même, quand il dit: celui qui m'a envoyé, est plus grand que moi. Personne n'ignore que la foi Catholique est que le Père est plus grand que le Fils, et que le Fils est sujet au Père avec toutes les choses que le Père lui a assujetties. Que le Père n'a point de commencement, qu'il est invisible, immortel, et impassible. Que ce Fils est né du Père, Dieu de Dieu, Lumière de lumière. Qu'il n'y a que le Père qui a connaissance la manière dont le Fils a été engendré. Que le Fils de Dieu qui est notre Seigneur, et notre Dieu, a pris une chair et un corps, c'est-à-dire une nature humaine dans le sein de la Vierge Marie, comme l'Ange l'avait prédit. Qu'il a pris de la Vierge Marie une nature humaine, dans laquelle il a souffert, comme la sainte Ecriture l'enseigne, et principalement le Docteur des Gentils. La clef et le sceau de la foi est qu'il faut tenir la Trinité selon ces paroles que nous lisons dans l'Évangile: Allez et enseignez tout les peuples au nom au Père, du Fils, et du saint Esprit. Le nombre de la Trinité est un, nombre entier et parfait. L'Esprit Paraclet est par le Fils, par lequel il a été envoyé comme il avait été promis, pour instruire, pour enseigner, et pour sanctifier les Apôtres, et tous les fidèles.

Les évêques tachèrent de persuader à Photin d'approuver et de signer tout ce qui avait été résolu bien qu'il eût été déposé; et lui promirent de lui rendre son Evêché, pourvu que changeant de sentiment, il condamnât le dogme qu'il avait inventé, et souscrivît à la décision de foi qu'ils avaient faite. Mais au lieu d'accepter les conditions qu'ils lui offraient, il les provoqua à une dispute. Le jour ayant été pris, les évêques et les Sénateurs que l'Empereur avait choisis, se trouvèrent au lieu de l'assemblée. Basile Évêque d'Ancyre entra en conférence avec Photin. Il y avait des Greffiers qui écrivaient ce qui était avancé de part et d'autre. Il y eut un combat fort

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

opiniâtre de paroles, et de raisons. Mais enfin Photin fut vaincu, et condamné. Il écrivit durant son exil en Grec et en Latin contre toutes les hérésies, et proposa son sentiment. Voilà ce que j'avais à dire de lui.

Cette Formule de foi déplut depuis aux Évêques assemblés à Sirmich qui l'avaient composée, et leur parut pleine de contradictions, si bien qu'ils tachèrent d'en retirer les copies d'entre les mains de ceux qui l'avaient transcrite, et obtinrent de l'Empereur un Edit, par lequel il était ordonné que les exemplaires seraient rapportés sous grandes peines contre ceux qui les cacheraient. Mais elle était trop publique pour pouvoir être supprimée par l'appréhension de ces peines.

CHAPITRE XXXI

Osius Évêque de Cordoue, est contraint par la violence des tourments, de signer la Formule de foi arrêtée dans le Concile de Sirmich.

Puisque j'ai dit qu'Osius évêque de Cordoue en Espagne, assista malgré lui au Concile de Sirmich : je crois devoir ajouter ici quelque chose qui le regarde. Il avait été envoyé en exil par les intrigues des Ariens : mais l'Empereur l'en rappela à la sollicitation des Évêques assemblés à Sirmich, à dessein de l'obliger à s'accorder avec eux de gré ou de force; parce qu'ils étaient tous persuadés que son suffrage contribuerait beaucoup à autoriser leur sentiment. Il se trouva donc malgré lui au Concile; et sur la résistance qu'il faisait aux autres, ils battirent cruellement ce Vieillard, et le contraignirent de signer le formulaire. Tel fut le succès du Concile de Sirmich. L'Empereur Constance demeura longtemps dans cette Ville pour attendre la fin de la guerre commencée contre Magnence.

CHAPITRE XXXII

Mort tragique de Magnence.

Magnence s'étant emparé de Rome, y fit mourir plusieurs personnes, tant du Sénat que du peuple : Mais les Chefs de l'armée de Constance ayant commencé à marcher contre lui, il se retira dans les Gaules, où plusieurs combats furent donnés, à l'avantage tantôt d'un parti, et tantôt de l'autre. Enfin, Magnence fut défait proche de Mursa, Fort des Gaules, et contraint de se retirer dedans. On dit qu'il y arriva un événement fort singulier, et qui semble tenir quelque chose du miracle.

Magnence voyant que ses soldats avaient le courage abattu par leur défaite, tâcha de le relever, et monta pour cet effet sur son tribunal. Comme les soldats voulaient faire des acclamations en sa faveur, ils les firent en faveur de Constance, qu'ils nommèrent tous d'une voix, au lieu de Magnence. Celui-ci prenant ce cri pour un mauvais présage s'enfuit plus avant dans les Gaules, où ayant été poursuivi par les troupes de Constance, il y eut un autre combat proche du mont de Seleuque, où l'armée de Magnence ayant été taillée en pièces, il s'enfuit seul vers Lyon qui n'est qu'à trois journées de ce lieu-là. Quand il y fut entré, il y fit mourir sa mère, et ensuite son frère qu'il avait nommé César, et se tua enfin lui-même. Cela arriva sous le sixième Consulat de Constance et sous le second de Constance Gallus le 15e jour du mois d'Août. Peu de temps après Décence autre frère de Magnence s'étrangla. La mort de ces tyrans ne rendit pas une parfaite tranquillité à l'Empire; parce qu'incontinent après il s'en éleva un autre, nommé Silvain : Mais les Chefs de l'armée de Constance l'opprimèrent promptement dans les Gaules, où il excitait des troubles.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

CHAPITRE XXXIII

Petite guerre contre les Juifs.

Il y eut au même temps une petite guerre civile en Orient. Les Juifs qui habitent Diocésarée Ville de Palestine, ayant pris les armes contre les Romains, et fait le dégât, sur leurs terres, Constance Gallus que l'Empereur Constance avait envoyé en Orient fit marcher des troupes contre eux, et ruiner leur Ville de fond en comble.

CHAPITRE XXXIV

L'Empereur Constance fait mourir Constance Gallus.

Gallus n'ayant pu se modérer dans sa prospérité, se souleva contre son bienfaiteur, et entreprit d'usurper la souveraine puissance. Il se porta même à cet excès de cruauté, de faire exécuter à mort Domitien Préfet du Prétoire d'Orient, et Magnus, Questeur, en haine de ce qu'ils avaient découvert son dessein à Constance. Ce Prince le manda à l'heure même, et l'ayant fait venir malgré lui, le fit tuer dans l'île Flanone. Il donna peu de temps après le titre de César à Julien, frère de Gallus, et l'envoya dans les Gaules pour y faire la guerre aux Barbares. Gallus fut tué dans l'année que l'Empereur Constance était Consul pour la huitième fois, et qu'il l'était lui-même pour la troisième. L'année suivante Julien sur créé César, sous le Consulat d'Arbétion et de Lollien, le sixième jour du mois de Novembre. Nous parlerons de Julien dans le Livre suivant. Quand Constance se vit délivré des maux dont il avait été pressé, il s'appliqua à apaiser les troubles de l'Eglise, et étant parti de Sirmich pour aller à Rome, il y indiqua un Concile, et manda aux Évêques d'Orient et d'Occident, de s'y rendre. Pendant qu'ils se préparaient à ce voyage Jules évêque de Rome mourut, après avoir gouverné quinze ans cette Eglise, et eut Libère pour successeur.

CHAPITRE XXXV

Aèce publie une nouvelle Hérésie.

Aèce surnommé l'Athée, publia en ce temps- là dans Antioche une nouvelle hérésie. Il tenait les opinions d'Arius, et se sépara néanmoins des Ariens, en haine de ce qu'ils avaient reçu Arius dans leur communion. Car Arius avoir, comme nous l'avons dit, d'autres sentiments dans le cœur que ceux qu'il témoignait de bouche, et ayant signé la Formule du Concile de Nicée, il trompa l'Empereur qui régnait alors. Voila le sujet pour lequel Aèce se sépara de la communion des Ariens. Il était dès auparavant dans l'erreur, et soutenait la doctrine d'Arius avec beaucoup d'opiniâtreté. Ayant étudié fort légèrement à Alexandrie, il retourna à Antioche Ville de sa naissance, où il fut ordonné Diacre par Léonce et où se fiant à une connaissance fort superficielle et fort imparfaite qu'il avait des catégories d'Aristote, il commença à disputer, et à étonner beaucoup de personnes par la nouveauté de ses discours. N'ayant appris d'aucun homme savant la fin qu'Aristote s'était proposée lorsqu'il avait écrit ce Livre : il ne s'en servit que pour se tromper soi-même. Car Aristote n'avait fait ce Livre que pour exercer de jeunes gens, et pour leur apprendre à proposer des arguments captieux aux Sophistes, qui se jouaient de la Philosophie. Les Philosophes Académiciens, qui ont expliqué les livres de Platon et de Photin, ont repris les vaines subtilités d'Aristote. Aèce n'ayant point eu de Philosophe Académicien pour maître, s'attacha à ces vaines subtilités, et ne pût comprendre comment il y a une génération éternelle, ni comment ce qui a été engendré peut être coétemel à ce par quoi il a été engendré. Au reste, il n'avait qu'une capacité très médiocre, nulle connaissance de la Sainte Ecriture, et ne s'était exercé qu'en l'art de disputer, auquel les plus grossiers peuvent réussir. Il n'avait jamais rien lu des Auteurs Ecclésiastiques, et méprisait Clément, Africain, et Origène, ces hommes si recommandables par l'éminence de leur science. Il a écrit des Lettres à l'Empereur Constance et à d'autres, où il a fait de longues disputes, et proposé des arguments captieux, qui l'ont fait surnommer l'Athée. Bien qu'il crût et qu'il avançât les mêmes choses que les Ariens, ils n'ont pas laissé de le tenir pour hérétique parce qu'ils ne pouvaient rien comprendre de ses raisonnements embarrassés. Quand ils l'eurent chassé de leur Eglise, il fit semblant de s'être séparé lui-même de leur communion. Il a encore quelques sectateurs, que l'on appelé Aèciens, ou Eunomiens.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Eunome avait été son Secrétaire, et ayant appris sa méthode de disputer, avait été après lui chef de la secte. Nous parlerons plus amplement de cet Eunome dans la suite de cet Ouvrage.

CHAPITRE XXXVI

Concile de Milan.

Les évêques s'assemblèrent alors en Italie. Il ne s'en trouva qu'un petit nombre d'Orient parce que la plupart furent retenus par la longueur du chemin ou par leur grand âge. Il s'en trouva plus de trois cents d'Occident. Lors qu'ils furent tous assemblés à Milan selon l'ordre de l'Empereur, ceux d'Orient demandèrent que l'on rendît Sentence contre Athanase, afin qu'il ne pût jamais rentrer dans Alexandrie. Paulin évêque de Trêves, Denis évêque d'Albe, Métropole d'Italie, et Eusèbe évêque de Verceil, ayant reconnu que les Orientaux ne faisaient cette demande qu'à dessein de renverser la Foi par la Sentence qui serait rendue contre Athanase, se levèrent, et crièrent que c'était un piège que l'on dressait à la Religion, qu'Athanase était innocent des crimes dont on l'accusait, et en criant de la sorte ils rompirent l'assemblée.

CHAPITRE XXXVII

Concile de Rimini. Nouvelle Formule de Foi.

L'Empereur ayant appris ce qui s'était passé à Milan, exila ces trois évêques, et eut envie d'assembler un Concile Général, et d'attirer les évêques d'Orient en Italie pour les réunir tous, s'il était possible, en un seul sentiment. Mais depuis ayant fait réflexion sur la difficulté des voyages, il ordonna à ceux qui étaient en Italie de s'assembler à Rimini, et à ceux d'Orient de s'assembler à Nicomédie Ville de Bithynie. Le dessein qu'il avait de les mettre d'accord ne pût toutefois réussir. Car ils ne purent convenir de rien, dans l'un ni dans l'autre des Conciles. Les évêques assemblés à Rimini, ne s'accordèrent point entre eux, et les évêques d'Orient assemblés à Séleucie Ville d'Isaurie, excitèrent de nouvelles contestations. Je ferai un récit exact de la manière dont toutes ces choses se passèrent, quand j'aurai parlé d'Eudoxe. Léonce qui avait ordonné Aëce Diacre étant mort, Eudoxe évêque de Germanicie, Ville de Syrie qui était alors à Rome, représenta à l'Empereur que son Diocèse avait besoin de sa présence, et demanda permission d'y retourner. L'Empereur qui ne se défiait de rien la lui ayant accordée, il s'appuya du crédit de quelques Officiers de la chambre de ce Prince, et par leur moyen quitta son Eglise, s'empara de celle d'Antioche et favorisa Aëce. Il assembla pour cet effet un Concile où il fit des efforts extraordinaires pour le rétablir dans l'exercice de son Ordre de Diacre; mais ce fut inutilement, parce que l'aversion que l'on avait de la personne d'Aëce, se trouva plus forte que les brigues qu'il faisait en sa faveur. Voilà ce que j'avais à dire sur ce sujet.

Les évêques s'étant assemblés à Rimini, les Orientaux dirent qu'ils n'étaient point venus pour parler de l'affaire d'Athanase. Ursace et Valens qui avaient défendu d'abord l'opinion d'Arius, et, oui avaient depuis signé la doctrine de la consubstantialité du Fils de Dieu, et donné leur profession de Foi à l'évêque de Rome comme je l'ai dit ci-devant, favorisaient de tout leur pouvoir ces évêques d'Orient. Car ils ne manquaient jamais de se mettre du côté de ceux qui leur paraissaient les plus forts. Germinius, Auxence, Démophile, et Cäius se joignirent à eux. Ils firent lire après cela un écrit qu'ils avaient entre les mains, et c'était la troisième Formule de Foi qu'ils avaient arrêtée à Sirmich, et qu'ils ne publièrent qu'à Rimini. La voici fidèlement traduite de Latin en Grec.

La foi Catholique a été proposée à Sirmich en présence de l'Empereur Constance notre Seigneur, sous le Consulat de Flavius Eusèbe, et d'Hypatius le vingt-troisième jour du mois de Mai. Nous croyons un seul et vrai Dieu, Père Tout-Puissant, Créateur de toutes choses, et son Fils Unique qui est né de lui sans passion avant tous les siècles, avant tout principe, et de tout temps qui peut être conçu par l'Esprit, et avant aucune idée, par qui les siècles et toutes choses ont été faites, qui a été seul engendré par le Père, seul de seul, Dieu de Dieu, semblable à son Père qui l'a engendré selon la Sainte Ecriture, dont la génération n'est connue que du Père qui l'a engendré. Nous savons que ce Fils seul-engendré de Dieu est descendu du Ciel sur la terre pour abolir le

péché, qu'il est né de la Vierge Marie, qu'il a conversé avec ses Disciples, qu'il a accompli les Mystères selon la volonté de son Père, qu'il a été Crucifié, qu'il est mort, qu'il est descendu aux Enfers pour y disposer de tout ce qui était nécessaire, que les portes de l'Enfer ont tremblé en sa présence. Il est ressuscité le troisième jour, a conversé avec ses Disciples, est monté au Ciel quarante jours après, est assis à la droite de son Père, et viendra aux derniers jours dans la gloire de son Père pour rendre à chacun selon les œuvres. Nous croyons aussi le S. Esprit que Jésus Christ Fils Unique de Dieu a promis d'envoyer aux hommes pour les consoler, et pour leur servir d'Avocat, comme il est écrit : Je m'en vais à mon Père, et je le prierai, et il vous enverra un autre Consolateur qui est l'Esprit de vérité. Il prendra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. Quant au nom de substance dont les Pères se sont servis par simplicité, et qui n'ayant point été entendu par le peuple, a été un sujet de chute à plusieurs : nous avons jugé à propos de le rejeter; parce qu'il ne se trouve point dans la Sainte-Ecriture, et que jamais elle n'a parlé de la substance du Père, ni du Fils. Nous disons que le Fils est en tout semblable au Père, comme la sainte Ecriture le dit, et l'enseigne.

Cette Formule ayant été lue, ceux à qui elle ne plaisait pas se levèrent, et dirent; ce n'est par aucun besoin de Foi que nous sommes venus ici. Car nous la gardons entière, telle que nous l'avons reçue; mais nous sommes venus pour retrancher les nouveautés qui se sont élevées contre la Foi. Si la Formule que vous avez récitée ne contient aucune nouveauté, prononcez ouvertement anathème contre l'hérésie d'Arius comme les anciennes règles de l'Eglise prononcent contre les autres hérésies. Tout le monde sait que la doctrine impie d'Arius n'a excité jusques ici que des troubles dans l'Eglise. Cette proposition n'ayant point été acceptée par Ursace, par Valens, par Germinius, par Auxence, par Démophile, et par Caius, mit la division parmi les évêques; dont les uns reçurent cette nouvelle Formule, et les autres confirmèrent ce qui avait été décidé au Concile de Nicée. L'inscription mise au commencement de cette Formule fut fort raillée, et principalement par Athanase dans une lettre à ses amis, où il en parle de cette sorte.

Que manquait-il à la piété et à la doctrine de l'Eglise Catholique pour faire un nouvel examen de la Foi, et pour marquer le temps de l'année, et du Consulat au commencement de la Formule qu'ils ont dressée ? C'est ce qu'Ursace, Valens, et Germinius ont fait, sans qu'il y en ait jamais eu d'exemple parmi les Chrétiens. Car ayant rédigé par écrit la Foi qu'ils voulaient embrasser, ils ont marqué le Consulat, l'année, le mois et le jour, pour faire connaître à toutes les personnes intelligentes et habiles que leur Foi, bien loin d'être ancienne, n'avait commencé que sous le règne de Constance. Ils n'ont rien écrit qu'en vue de leur hérésie. De plus., bien qu'ils fissent profession d'écrire de Notre-Seigneur; Ils ont nommé un autre Seigneur, savoir Constance, qui est celui qui appuie et fortifie leur impiété. Ils ont appelé cet Empereur éternel, eux qui nient que le Fils de Dieu le soit, tant leur impiété les fait se déclarer ouvertement ennemis de Jésus Christ. Peut-être que l'exemple des Prophètes leur a donné sujet de marquer le Consulat dans leur Formule. Mais s'ils osent se servir de ce prétexte, ils découvriront leur ignorance. Il est vrai que les saints Prophètes ont marqué le temps de leurs prédictions. Isaïe et Osée ont vécu au temps d'Osias, de Joatham, d'Achas, et d'Ezéchias. Ezéchiel et Daniel ont vécu au temps de Cyrus et de Darius. D'autres Prophètes ont fait leurs Prédications en d'autres temps; mais ils n'ont pas jeté les fondements de la Religion. Elle était avant eux, et avant le monde, et Dieu nous l'avait préparée par Jésus Christ. Ils n'ont pas marqué non plus le temps auquel ils ont commencé à être fidèles : car ils étaient fidèles avant que d'être Prophètes. Mais ils ont marqué le temps de la promesse que Dieu faisait par leur bouche. Or le premier et le principal point de cette promesse, était l'avènement de notre Sauveur, le reste ne regardant que ce qui devait arriver aux Juifs, et aux Gentils. Ainsi le temps qu'ils ont marqué, n'était point le temps auquel leur foi a commencé, comme je j'ai déjà dit; mais le temps auquel ils ont vécu et auquel ils ont commencé à publier leurs prophéties. Au contraire ces Sages de notre siècle qui n'ont écrit, ni histoire, ni Prophétie, proposent une exposition de la foi Catholique et ajoutent les Consuls, les mois, et le jour. Ils marquent le temps de leur foi, comme les saints Prophètes ont marqué le temps de leur ministère. Mais plutôt à Dieu qu'ils n'eussent parlé que de leur foi, et qu'ils n'eussent pas osé parler de la foi Catholique. Car ils n'ont pas écrit: Voilà ce que nous croyons, Mais ils ont écrit : Voilà quelle est la foi Catholique. Leur hardiesse et leur témérité est une preuve de leur ignorance, et la nouveauté de leur écrit approche fort de la perfidie d'Arius. En écrivant de la sorte ils ont fait voir à tout le monde le temps auquel ils ont commencé de croire, et auquel leur foi a commencé d'être publiée. Lorsque l'Evangéliste S. Luc dit que l'on publia un Edit pour le dénombrement du peuple. Il parle d'un Edit qui n'était point auparavant, et qui ne fut fait et publié qu'en ce temps-là. Ainsi quand ils

disent que la foi a été exposée, ils déclarent que c'est une nouvelle hérésie qu'ils ont inventée, et qui n'était point auparavant. Quant à ce qu'ils lui donnent le nom de Catholique, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils tombent sans y penser, dans l'extravagance des Cataphrygiens, et qu'ils disent comme eux, la foi Chrétienne vient de nous être révélée, et elle a commencé en nous. Ils prennent Constance pour leur Seigneur, au lieu de Jésus Christ, comme les Cataphrygiens prenaient Montan pour le leur, et Maximille, pour leur Souveraine. Que s'il est vrai que la foi ait commencé, comme ils prétendent, sous ce Consulat, que deviendront les anciens Pères, et les saints Martyrs ? Que deviendront leurs disciples qui sont morts avant ce Consulat ? Comment les feront-ils revenir au monde pour effacer de leur esprit ce que les saints Pères leur ont enseigné, et pour y graver en la place ce qu'ils se vantent d'avoir inventé de nouveau ? Ils sont si ignorants, et si grossiers, qu'ils ne peuvent alléguer que des excuses impertinentes, et qui se détruisent d'elles-mêmes.

Voilà ce qu'Athanase écrit à ses amis. Ceux qui liront la lettre entière reconnaîtront la force et la fermeté de l'esprit de ce grand homme. Je n'en ai transcrit qu'une partie, de peur d'être trop long. Ursace, Valens, Auxence, Germinius, Caius et Démophile furent déposés par le Concile, pour n'avoir pas voulu prononcer anathème contre l'hérésie d'Arius. Ils se réfugièrent vers l'Empereur, et lui portèrent la Formule de foi qui avait été lue dans le Concile. Ce Concile écrivit aussi à l'Empereur. La lettre a été traduite de Latin en Grec : En voici le sens.

Lettre du Concile de Rimini à l'Empereur Constance.

Nous croyons que c'est par la volonté de Dieu, et par l'ordre de votre piété, qu'un aussi grand nombre d'évêques que nous trouvons ici, se sont assemblés de diverses parties, d'Occident, afin que la foi de l'Eglise Catholique éclate, et que les hérétiques soient découverts. Car ayant examiné entre nous les matières, nous avons trouvé à propos de tenir toujours la foi ancienne, que nous avons reçue des Prophètes, des Evangélistes, des Apôtres par Jésus Christ Notre Seigneur et notre Dieu, le Gardien de votre Empire, et le Protecteur de votre personne, et que nous avons toujours reçue. Nous avons cru qu'il y aurait eu de l'extravagance et de l'impiété à changer quelque chose de ce qui a été si justement et si saintement établi par les évêques, qui ont tenu le Concile de Nicée avec l'Empereur Constantin de glorieuse mémoire, père de votre piété. Ce Concile a été publié aux peuples, et opposé si heureusement à l'hérésie Arienne qu'il l'a détruite, et avec elle toutes les autres. On n'en saurait rien ôter, sans donner entrée au poison pernicieux de la doctrine des hérétiques. Ursace et Valens ont été autrefois soupçonnés de tenir l'hérésie d'Arius, et privés pour un temps de la communion. Ils ont demandé pardon comme il paraît par leurs écrits, et l'ont obtenu au Concile de Milan en présence des Légats de l'Eglise Romaine. Nous ne croyons pas qu'il soit permis de rien retrancher de ce Concile, où les matières ont été examinées avec soin en présence de Constantin, qui a passé au repos de l'autre vie dans la créance de ce qui avait été décidé, et de nous éloigner du sentiment d'un si grand nombre de saints Confesseurs, et de successeurs des Martyrs qui ont célébré ce Concile, et qui ont conservé inviolablement la doctrine des anciens qui fleurit encore en ce temps, auquel votre piété a reçu de Dieu le Père par Jésus Christ notre Dieu et notre Seigneur le pouvoir de gouverner le monde. Mais de misérables personnes, et de mauvais sens ont eu la hardiesse et la témérité de publier de nouveau une doctrine impie, et tâchent encore maintenant d'ébranler ce qui a été établi avec une grande sagesse. Car votre piété ayant ordonné que nous nous assemblions pour examiner les matières de la foi, ceux qui troublent la paix de l'Eglise auxquels Germinius, Auxence, et Caius se sont joints ont présenté un écrit rempli d'une mauvaise doctrine. Mais ce qu'ils avaient présenté publiquement dans le Concile, n'ayant pas été approuvé, ils ont crû y devoir apporter du changement, et ils y en ont en effet apporté plusieurs fois en très peu de temps. On a jugé à propos, de conserver inviolablement l'ancienne créance, et de retrancher ces personnes de la communion. Nous avons envoyé nos Députés à votre Clémence, pour l'informer de tout ce qui s'est passé, et pour lui présenter nos lettres où elle verra les sentiments du Concile. Nous ne leur avons point donné d'autre charge, que de faire en sorte que l'ancienne créance demeure ferme, et inébranlable, et que d'assurer votre sagesse que ce que Valens, Ursace, Germinius, et Caius ont publié, n'est point vrai, qu'il est aisé de procurer la paix en changeant fort peu de chose. Comment la paix pourrait-elle être ou procurée, ou entretenue par ceux qui la renversent, par ceux qui ont rempli de confusion et de désordre toutes les Eglises, et principalement celle de Rome ? Nous supplions votre Clémence de recevoir agréablement, et d'écouter favorablement nos Députés, et de ne pas permettre que l'on fasse cette injure aux anciens que de changer leur doctrine, que nous croyons qu'ils n'ont tenue que par l'esprit de Dieu. Non seulement ces nouveautés troublent le repos des fidèles, mais elles détournent les

infidèles de se soumettre à la foi. Nous vous supplions aussi de commander qu'un si grand nombre d'Évêques qui sont retenus à Rimini, accablés de vieillesse, et pressés par la pauvreté, aient la liberté de retourner à leurs Eglises, de peur que les peuples ne souffrent de leur absence. Nous vous supplions, car nous ne saurions nous lasser de répéter plusieurs fois la même prière, que l'on n'apporte aucun changement à la foi, que l'on n'en retranche rien, que l'on conserve inviolablement ce qui a été conservé sous le règne du Père de votre piété, et sous le votre. Que votre sainte prudence, ne permette plus que nous soyons arrachés de nos Sièges, et obligés de faire de longs voyages: mais que nous demeurions en paix avec nos peuples, et que nous priions Dieu incessamment pour la santé de votre personne, pour la prospérité de votre Etat, et pour la paix. Nos Députés vous donneront un autre écrit, contenant les noms, et signatures de tous les Évêques,

Le Concile ayant écrit en ces termes à l'Empereur, ses Députés furent prévenus par Ursace, et par Valens, qui donnèrent à ce Prince de mauvaises impressions du Concile, et lui présentèrent la Formule de foi qu'ils avaient apportée avec eux. Comme ce Prince avait le cœur infecté depuis longtemps de la perfidie d'Arius, il entra en colère contre les Évêques du Concile, et rendit de grands honneurs à Ursace, et à Valens. Les Députés du Concile demeurèrent longtemps sans obtenir aucune réponse. Mais enfin ils reçurent celle qui suit.

Constance vainqueur et triomphant : à tout les Évêques qui se sont assemblés à Rimini.

Votre Sainteté n'ignore pas que nous avons toujours pris, un soin particulier de tout ce qui regarde la Loi de Dieu. Nous n'avons pu néanmoins donner audience aux vingt Députés qui sont venus de votre part, parce que nous étions pressés de pourvoir à l'expédition que nous avons entreprise contre les étrangers, et que les affaires de la Religion doivent être traitées avec un esprit dégagé de toute autre inquiétude. C'est pourquoi je leur ai ordonné d'attendre à Andrinople que nous fussions de retour, afin que nous pussions les entendre lorsque nous aurions donné ordre à ce qui concerne les nécessités de l'état. Ne vous laissez point de les attendre, afin que quand ils vous porteront notre résolution, vous puissiez faire ce qui sera plus avantageux pour le bien de l'Eglise.

Les Évêques ayant reçu cette réponse, récrivirent à l'Empereur en ces termes.

Nous avons reçu la lettre de votre Clémence, Seigneur Empereur très-chéri de Dieu, par laquelle vous nous mandez, que la nécessité des affaires publiques ne vous a pas permis de donner audience à nos Députés, et vous nous ordonnez de les attendre jusques à ce que votre piété ait appris par leur bouche ce que nous avons décidé conformément à la tradition de nos prédécesseurs. Nous vous protestons encore par cette lettre que nous ne nous départons point de notre première résolution, comme nous l'avons fait savoir à nos Députés. Nous vous supplions d'avoir la bonté de faire lire cet écrit, et d'écouter avec patience ce que nos Députés vous représenteront de notre part. Votre douceur reconnaît aussi bien que nous, combien l'absence des évêques hors de leurs Eglises est un sujet d'une tristesse, et d'une affliction très sensible sous un règne aussi heureux que le vôtre. C'est pourquoi nous supplions encore une fois votre Clémence, Seigneur Empereur très chéri de Dieu, de nous permettre de retourner en nos Eglises avant la rigueur de l'hiver, afin que nous puissions adresser avec les peuples des prières à Dieu tout puissant, et à Jésus Christ son Fils unique notre Seigneur, et notre Sauveur, pour la prospérité de votre règne, comme nous avons toujours fait, et comme nous désirons de faire encore.

Les Évêques ayant attendu quelque temps après avoir écrit cette lettre sans avoir reçu aucune réponse, s'en retournèrent en leurs Diocèses. Il y avait déjà longtemps que l'Empereur avait résolu d'introduire la doctrine d'Arius dans toutes les Eglises. Il tint à injure et à mépris le départ des Évêques sans sa permission. Il donna donc à Ursace, à Valens et à leurs Sectateurs un pouvoir absolu de faire ce qu'il leur plairait, contre ceux qui n'étaient pas de leur sentiment. Il envoya aux Eglises d'Italie l'exposition de foi qui avait été lue à Rimini, et ordonna que ceux qui refuseraient de la signer fussent chassés de leurs Sièges, et que d'autres fussent mis en leur place. Libère évêque de Rome ayant refusé de consentir à cette Formule fut envoyé en exil, et Félix fut établi en sa place par les partisans d'Ursace. Ce Félix n'était que Diacre de l'Eglise de Rome, et il fut élevé à la dignité d'évêque, parce qu'il avait embrassé la perfidie d'Arius.

Quelques-uns disent néanmoins, qu'il ne l'avait point embrassée, et qu'il fut contraint par force de se laisser ordonner. Il n'y avait donc que confusion, et que désordre en Occident, les uns étant chassés hors de leurs Eglises, et envoyés en exil par l'autorité des Empereurs, et d'autres étant établis en leur place. Libère fut pourtant rappelé bientôt après, et rétabli dans son siège par le peuple mutiné, à la fureur duquel Constance ne se voulut point opposer. Les partisans d'Ursace ayant quitté l'Italie ils allèrent à Nice Ville de Thrace, où ils tinrent un autre Concile, et où ayant traduit en Grec la Formule de Foi qui avait été lue à Rimini ils la confirmèrent, et la publièrent de nouveau. Ils prétendaient tromper les simples par la ressemblance des noms, et faire passer leur Formule de Nice en Thrace pour la foi de Nicée en Bithynie. Mais cet artifice ne leur servit de rien, car il fut découvert incontinent après, et les exposa à la raillerie de tout le monde. Voilà ce que j'avais à dire de ce qui s'est fait en Occident : voyons maintenant ce qui s'est fait en Orient.

CHAPITRE XXXVIII

Cruautés de Macédonius.

Les Edits de l'Empereur donnèrent une grande hardiesse aux Évêques de la faction d'Arius. Je dirai de quelle manière ils entreprirent d'assembler un Concile., quand j'aurai remarqué en peu de paroles ce qu'ils firent auparavant. Acace et Patrophile ayant chassé Maxime évêque de Jérusalem hors de son Siège, mirent Cyrille en sa place. Macédonius troubla tout l'ordre des Eglises de Constantinople, en imposant les mains aux Ministres de ses crimes. Il fit Eleusius Évêque de Cyzique., Maratonius Évêque de Nicomédie. Ce Maratonius avait été Diacre sous lui, et avait travaillé fort utilement à la conduite des Monastères d'hommes et de filles. Ce Macédonius s'étant emparé du Siège de l'Eglise de Constantinople de la manière que nous avons rapportée, fit souffrir de grands maux à ceux qui n'étaient pas de son sentiment, et persécuta non seulement les Catholiques, mais encore les Novatiens parce qu'ils tenaient la doctrine de la consubstantialité du Fils de Dieu. Leur Évêque nommé Agelius s'échappa.; Plusieurs personnes de piété ayant été prises, furent cruellement tourmentées, en haine de ce qu'elles évitaient la communion. Après les avoir tourmentées de la sorte, ils contraignaient les hommes à participer à leur communion. Car leur ayant ouvert la bouche de force avec un instrument de bois, ils leur mettaient le Saint Sacrement dedans, ce qui était la plus grande peine qu'ils leur pussent faire, Ils enlevaient les femmes et les enfants, et les obligeaient à recevoir le Baptême, et quand il osaient faire la moindre résistance, ils les battaient, les chargeaient de chaînes, et les enfermaient en prison. Je ne rapporterai ici qu'un exemple ou deux de cette cruauté qui serviront à faire juger des autres. Ils coupèrent le sein à des femmes qui avaient refusé de participer à leur communion, et le pressèrent pour cet effet à quelques-unes dans l'ouverture d'une boîte. Ils usèrent du fer envers d'autres, Ils le brûlèrent à d'autres avec des œufs extrêmement chauds; et bien qu'ils fissent profession d'être Chrétiens, ils inventèrent ces nouveaux genres de supplice, dont jamais les Païens ne s'étaient avisés. J'ai appris ceci d'Auxanon, homme fort âgé, et Prêtre de l'Eglise des Novatiens, duquel j'ai parlé dans le premier Livre.. Il disait qu'avant que d'être promu à cet ordre il avait souffert quantité de violences de la part des Ariens; qu'il avait été mis en prison, et chargé de coups avec Alexandre de Paphlagonie, avec lequel il vivait dans les saints Exercices de la vie Monastique; qu'Alexandre était mort en prison de ses blessures, et que pour lui il avait été guéri. Le tombeau de cet Alexandre se voit encore aujourd'hui à la droite de ceux qui naviguent vers le port de Constantinople, appelé Céras, proche des fleuves et de l'Eglise des Novatiens, appelée l'Eglise d'Alexandrie. Entre les Eglises que les Ariens abattirent en plusieurs Villes par l'ordre de Macédonius, ils abattirent celle que les Novatiens avaient à Constantinople proche de Pélarge. Ce qui m'oblige à parler de cet édifice plutôt que d'un autre, est ce que j'en ai appris d'Auxanon. L'Empereur ayant ordonné que les lieux où s'assemblaient ceux qui tenaient la consubstantialité du Verbe seraient abattus, et Macédonius poursuivant avec fureur l'exécution de ces cruels Edits, ceux qui avaient chargé de les exécuter, voulurent faire abattre celui-ci où les Novatiens étaient en possession de s'assembler. Je ne saurais m'empêcher d'admirer le zèle que les Novatiens firent paraître pour le lieu de leurs assemblées, ni la charité que ceux qui avaient été chassés hors de l'Eglise par les Ariens, et qui y ont été rétablis depuis, et y vivent maintenant en repos, firent paraître envers les Novatiens. Comme ceux qui avaient charge de faire abattre cette Eglise pressaient, il s'assembla une multitude prodigieuse, tant de Novatiens que d'autres qui étaient de leur Sentiment, qui ayant tous abattu l'Eglise, la transportèrent à Sycas, qui est à l'opposite de la Ville, et en fait le treizième quartier. Ils travaillèrent avec une ardeur si extraordinaire, qu'ils firent ce changement en très peu de temps, personne ne s'exemptant de mettre la main à l'ouvrage. Les

uns portaient les tuiles, les autres les pierres, les autres le bois. Les femmes et les enfants contribuaient le peu qu'ils pouvaient de leur peine, et tenaient à grand honneur d'être les dépositaires et les gardiens des choses consacrées au service de Dieu. Julien leur permit depuis la mort de Constance de rétablir leur Eglise, ce qu'ils firent, et parce qu'ils la rendirent plus belle, ils l'appelèrent Anastasie. Voilà comment elle fut rétablie sous le règne de Julien. Mais au temps dont je parle, les Catholiques et les Novatiens furent chassés. Les Catholiques ayant horreur d'entrer dans les Eglises des Ariens, s'assemblèrent dans celles des Novatiens, et y firent avec eux leurs prières, et ils se seraient tout-à-fait réunis avec eux, si les Novatiens n'eussent refusé de consentir à cette réunion, par le désir d'observer l'ancien précepte. Ils ne laissaient pas d'avoir une grande tendresse et d'être prêts de mourir les uns pour les autres. Ils furent persécutés à Constantinople et dans les Villes des Provinces. Eleusius évêque de Cyzique leur fit souffrir dans son Diocèse les mêmes maux que Macédonius leur avait fait souffrir ailleurs. Il les poursuivit partout et les chassa de Ville en Ville. Il ruina de fond en comble une Eglise que les Novatiens avaient à Cyzique. Macédonius couronna ses autres crimes par la violence que je vais dire. Ayant appris qu'il y avait en Paphlagonie, et principalement à Manitinie, un si grand nombre de Novatiens que les Ecclésiastiques n'étaient pas assez forts pour les en chasser, il obtint de l'Empereur quatre mille hommes de guerre, qu'il envoya en Paphlagonie, pour obliger ce peuple par la force des armes à recevoir la doctrine d'Arius. Les habitants étant transportés de zèle pour la défense de leur Religion s'armèrent de leur propre désespoir, et ayant pris à la hâte des faux et des cognées coururent au devant des gens de guerre. Les deux partis en étant venus aux mains, plusieurs habitants de Paphlagonie furent tués, mais presque tous les soldats demeurèrent morts sur la place. J'ai appris ce que j'écris d'un ancien du pays qui m'assura qu'il avait été au combat. Voilà les beaux exploits que Macédonius fit pour l'intérêt de la Religion. Ces exploits sont les combats, les guerres civiles, les emprisonnements, et les meurtres, qui le rendirent extrêmement odieux non seulement à ceux qu'il persécuta, mais à ceux-mêmes de son parti. L'Empereur outre ces raisons générales, en eut une particulière de se fâcher contre lui. L'Eglise où était le cercueil de l'Empereur Constant menaçant de ruine, de sorte que tant ceux qui y demeuraient, que ceux qui y entraient pour faire leurs prières étaient en danger, Macédonius voulut transférer le cercueil de peur qu'il ne fût endommagé par la chute du bâtiment. Le peuple ayant eu connaissance de ce dessein, tâcha de s'y opposer, comme si cette translation eût été une impiété égale à celle de ceux qui renversent les tombeaux, Il est vrai néanmoins que tous n'étaient pas de ce sentiment, et que plusieurs croyaient que la translation ne faisait aucune injure au corps de cet Empereur. Ceux qui soutenaient la consubstantialité du Verbe prirent part à cette contestation, et se déclarèrent contre la translation. Macédonius se souciant fort peu de leur opposition, fit transférer le corps de l'Empereur Constantin dans l'Eglise où repose celui de saint Acace Martyr. Cette translation ayant attiré une foule incroyable de peuple vers cette Eglise, la contestation échauffa si fort entre les partis, qu'ils en vinrent aux mains. Le carnage fut si furieux que la place qui est devant l'Eglise fut couverte de sang, que le puits en fut rempli, et qu'il coula jusques à la galerie. L'Empereur entra en grande colère contre Macédonius, tant de ce qu'il avait osé remuer le corps de son Père, que de ce qu'il avait donné occasion à une si cruelle effusion de sang. Ayant laissé Julien en Occident, il partit pour l'Orient. Nous verrons incontinent comment Macédonius fut déposé, et fut fort légèrement puni pour de si grands crimes.

CHAPITRE XXXIX

Concile tenu à Séleucie.

Je parlerai maintenant d'un autre Concile que l'Empereur convoqua en Orient, pour l'opposer à celui de Rimini. Le premier projet avait été de l'assembler à Nicomédie Ville de Bithynie, mais il fut rompu par le tremblement de terre arrivé sous le consulat de Dacien et de Céréalis, le 18e jour du mois d'Août, par lequel cette Ville fut renversée. On eut dessein d'abord de transférer le Concile à la Ville de Niece qui est proche; mais on le transféra en effet à Séleucie, surnommée Apre, Ville d'Isaurie, où il fut tenu sous le consulat d'Eusèbe et d'Hypatius., en la même année que celui de Rimini. Cent cinquante Evêques s'y trouvèrent, Léonas., Officier considérable de la maison de l'Empereur, y assista, pour satisfaire à l'Edit par lequel ce Prince avait ordonné que les questions de Foi fussent agitées en sa présence. Laurice qui commandait les troupes d'Isaurie, eut aussi ordre de s'y trouver, pour rendre aux Evêques tout ce qu'ils désireraient de son service. Les Evêques s'étant donc assemblés le vingt-septième jour du mois de Septembre, commencèrent à

agiter les matières. Ils avaient des Secrétaires qui écrivaient ce que chacun avançait. Ceux qui souhaiteront de s'informer exactement de tout ce qui fut avancé en cette occasion, le pourront apprendre par la lecture des Recueils de Sabin, où il est rapporté fort amplement. Quant à moi je me contenterai de marquer les Chefs les plus importants. Le premier jour Léonas ordonna que chacun proposât ce qu'il lui plairait. Les Évêques qui étaient présents dirent qu'il ne fallait agiter aucune question que ceux que l'on attendait ne fussent arrivés. Ceux que l'on attendait étaient Macédonius Évêque de Constantinople, Basile Évêque d'Ancyre, et quelques autres, qui appréhendaient d'être accusés de leurs crimes. Macédonius s'excusait sur une indisposition, Patrophile sur un mal d'yeux, qui l'obligeait à demeurer dans un Faubourg de Séleucie, et d'autres alléguaient d'autres prétextes. Léonas ayant soutenu qu'il fallait commencer à agiter quelques questions en leur absence, les Évêques répondirent qu'ils n'agitieraient aucune question qu'ils n'eussent auparavant examiné la vie et les mœurs de ceux qui étaient accusés de quelque crime; comme Cyrille Évêque de Jérusalem, Eustate évêque de Sébaste en Arménie, et quelques autres. Il s'émut là-dessus une grande contestation, les uns soutenant qu'il fallait prendre connaissance des accusations, et les autres qu'il fallait traiter les matières de doctrine. La contestation fut augmentée par les ordres contraires de l'Empereur, qui portaient tantôt que l'on commencerait par un chef, et tantôt par un autre. Les évêques n'ayant pu s'accorder, divisèrent le Concile en deux partis, de l'un desquels Acace Évêque de Césarée en Palestine, George évêque d'Alexandrie, Uranius Évêque de Tyr, et Eudoxe évêque d'Antioche, suivis seulement de trente autres, étaient Chefs. George Évêque de Laodicée en Syrie, Sophronius évêque de Pompeiopolis en Paphlagonie, Eleusius évêque de Cyzique étaient Chefs de l'autre parti qui était sans doute le plus nombreux. Ce dernier parti qui était d'avis d'examiner d'abord la doctrine ayant prévalu, l'autre crut devoir abolir la foi du Concile de Nicée, et en introduire une autre. Le parti qui avait prévalu ne reprit dans le Concile de Nicée que le terme de consubstantiel. Les évêques ayant contesté jusques au soir avec beaucoup de chaleur, Silvain Évêque de Tarse éleva sa voix, et dit qu'il ne fallait point faire de nouvelle Formule de foi; mais retenir celle qui avait été arrêtée à la dédicace de l'Eglise d'Antioche. Il n'eut pas sitôt achevé cette parole, que les partisans d'Acace sortirent hors de l'assemblée. Les évêques de l'autre parti lurent la Formule de foi qui avait été arrêtée à Antioche, et se séparèrent. Le jour suivant ils s'assemblèrent dans l'Eglise, et en ayant fait fermer les portes, ils signèrent la même Formule. Il y eut quelques Diacres et quelques Lecteurs qui signèrent en la place des Évêques absents.

CHAPITRE XL

Autre Formule de Foi faite par Acace.

Acace et ceux de son parti trouvaient à redire que l'on eût fermé la porte de l'Eglise, et disaient qu'une signature faite de la sorte en secret devait être fort suspecte. Cet évêque n'avait point néanmoins en cela d'autre dessein que de faire recevoir une autre Formule de foi qu'il avait préparée, et qu'il avait montrée à Laurice, et à Léonas. Il ne se fit rien davantage ce jour-là. Le troisième, Léonas s'efforça de réunir les deux partis. Macédonius évêque de Constantinople, et Basile évêque d'Ancyre se trouvèrent ce jour-là dans l'assemblée; mais parce qu'ils s'y trouvèrent et qu'ils se réunirent, ceux du parti d'Acace n'y voulurent point entrer, et dirent qu'il en fallait chasser auparavant tant ceux qui avoient été déposés, que ceux qui étaient accusés de quelque crime. Cet avis ayant été suivi après quelque contestation, les accusés sortirent du Concile, et les évêques du parti d'Acace y entrèrent. Alors Léonas dit qu'Acace lui avait donné un écrit sans dire que c'était une Formule de Foi, contraire tantôt fort ouvertement aux autres, et tantôt moins ouvertement. Les évêques ayant gardé le silence dans la pensée que cet écrit était tout autre chose qu'une Formule de foi, il fut lu avec une préface, conçue en ces termes.

Nous étant assemblés le jour d'hier, c'est-à-dire le 17 Septembre à Séleucie Ville d'Isaurie par l'ordre de l'Empereur, nous avons apporté tout le soin dont nous avons été capables pour conserver par notre modestie la paix de l'Eglise, pour traiter les questions de la foi par l'autorité de la sainte Ecriture de l'ancien et du nouveau Testament, sans y rien mêler qui soit pris d'ailleurs, selon que l'Empereur Constance très chéri de Dieu nous l'avait ordonné. Mais parce que quelques évêques nous ont fait injure, qu'ils ont fermé la bouche à quelques uns, qu'ils en ont chassé d'autres hors de l'assemblée, bien qu'ils en eussent quelques-uns parmi eux qui avaient été déposés, et quelques autres qui n'avaient point été ordonnés Canoniquement; de sorte que le Concile était rempli de désordre, comme Laurice Gouverneur de la Province, et Léonas l'ont vu de

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

leurs propres yeux, nous sommes obligés de faire cette déclaration. Nous n'avons point d'éloignement de la foi qui a été publiée à la dédicace de l'Eglise d'Antioche, et nous en faisons profession, bien que nos Pères se fussent alors assemblés pour examiner la question dont il s'agissait en ce temps-là. Mais parce que les termes de consubstantialité, et de semblable ont troublé par le passé les esprits; qu'ils les troublent encore, et que quelques-uns ont introduit depuis peu, celui de dissemblable, nous rejetons les deux premiers comme des termes qui ne se trouvent point dans l'Écriture, et nous condamnons le dernier, et tenons que ceux qui s'en servent sont hors de l'Eglise. Nous confessons que le Fils est semblable au Père selon ce que l'Apôtre dit de lui, qu'il est l'Image de Dieu, qui est invisible. Nous confessons donc, et nous croyons un seul Dieu Père tout-puissant qui a fait le Ciel et la terre, les choses visibles et invisibles. Nous croyons aussi Jésus Christ son Fils notre Seigneur qu'il a engendré sans souffrir avant tous les siècles, Dieu Verbe, seul né de Dieu, lumière, vie, vérité, sagesse, par qui toutes choses ont été faites dans le Ciel et sur la terre, tant les visibles, que les invisibles. Nous croyons qu'à la fin des siècles il a pris chair de la sainte Vierge Marie pour abolir le péché, qu'il s'est fait Homme, et qu'il a souffert pour nos péchés, qu'il est ressuscité, qu'il est monté au Ciel, qu'il s'est assis à la droite de son Père, d'où il viendra dans l'éclat de sa gloire, pour juger les vivants, et les morts. Nous croyons encore le saint Esprit que notre Sauveur, et notre Maître a appelé Paraclet, et qu'il a promis à ses Disciples de leur envoyer après qu'il se serait retiré, qu'il leur a en effet envoyé, et par lequel il sanctifie tous ceux qui croient dans l'Eglise, et qui sont baptisés au nom du Père, du Fils, et du saint Esprit. Nous croyons que ceux qui prêchent quelque chose au delà de cette foi, sont hors de l'Eglise Catholique.

Cette Formule composée par Acace fut signée de lui, et de ceux de son parti, dont j'ai marqué ci-dessus le nombre. Quand elle eut été lue Sophronius Évêque de Pompeiopolis en Paphlagonie s'écria en ces termes.

Si nous voulons recevoir chaque jour de nouvelles opinions, comme des Formules de foi, nous perdrons bientôt la vérité.

Voilà ce que Sophronius dit alors. Mais je dis moi, que si tant ceux qui ont précédé ces évêques, que ceux qui les ont suivis avaient été dans le même sentiment touchant ce qui avait été résolu au Concile de Nicée, toutes les disputes auraient été apaisées, et l'Eglise n'aurait point été agitée de tant de troubles, je laisse néanmoins ces questions à décider aux personnes intelligentes. Plusieurs discours ayant été avancés de part et d'autre, tant sur la doctrine que sur les personnes contre lesquelles il y avait des accusations, l'assemblée se sépara. Le quatrième jour les Évêques s'assemblèrent et disputèrent avec la même opiniâtreté qu'auparavant. Au milieu de cette contestation Acace proposa son avis en ces termes.

La foi de Nicée ayant été changée plus d'une fois, rien n'empêche qu'on n'en écrive une nouvelle.

Eleusius évêque de Cyzique lui répondit,

Le Concile est maintenant assemblé, non pour apprendre ce qu'il a appris il y a longtemps, ni pour recevoir une créance qu'il n'ait point reçue par le passé; mais demeurant ferme dans la foi de ses Pères, il ne s'en départira ni durant la vie, ni à la mort.

Quand il appelait la foi des Pères celle qui avait été exposée à Antioche, il semble que l'on aurait pu lui répondre de cette sorte.

Comment est-ce, Eleusius, que vous appelez vos Pères ceux qui ont été assemblés au Concile d'Antioche; puisque vous ne reconnaissez pas pour Pères ceux qu'ils ont reconnus eux-mêmes ? On peut avec plus de raison appeler Pères les évêques qui se sont assemblés à Nicée, et qui ont confirmé par leur suffrage la Consubstantialité du Fils de Dieu, parce qu'ils ont précédé ceux qui se sont assemblés à Antioche, et leur ont conféré l'honneur du Sacerdoce. Si ceux d'Antioche ont rejeté leurs Pères, ceux qui les suivent, suivent sans y penser des parricides. Comment ont-ils reçu l'Ordination comme légitime et Canonique, de celui dont ils rejetaient la créance comme fautive et erronée ? Si ceux de Nicée n'avaient pas le saint Esprit qui est communiqué par l'imposition des mains, ceux d'Antioche n'ont jamais été ordonnés. Car comment auraient-ils pu recevoir l'Ordination de ceux qui ne la pouvaient conférer ?

Voilà ce qu'on pourrait opposer avec raison à ce que dit alors Eleusius. Ils parlèrent après cela à une autre question. Car sur ce que les sectateurs d'Acace avaient dit dans leur Formule de foi qui avait été lue, que le Fils est semblable au Père, ils demandèrent en quoi il lui est semblable. Les partisans d'Acace disaient qu'il lui était semblable par la volonté, et non par la substance. Tous les autres assuraient qu'il ne lui était pas moins semblable par la substance que par la volonté. Ils employèrent tout le jour à traiter cette question et réfutèrent Acace par un livre où il avait écrit, que le Fils est semblable en toutes choses à son Père.

Acace leur répondit que jamais aucun ancien, ni aucun moderne n'avait été jugé par ses livres. Après qu'ils eurent longtemps contesté sur ce point avec autant d'aigreur que de subtilité, Léonas se leva et rompit l'assemblée. Quand on le pria le jour suivant de revenir au Concile, il répondit :

J'ai été envoyé par l'Empereur pour assister à un Concile où les évêques soient d'accord entre eux; mais puisque vous ne pouvez vous accorder, je ne puis me trouver dans vos assemblées. Allez donc sans moi causer et badiner dans l'Eglise.

Les partisans d'Acace tirant grand avantage de cette réponse, ne voulurent plus venir au Concile. Les évêques de l'autre parti s'étant assemblés mandèrent Acace pour examiner l'affaire de Cyrille, évêque de Jérusalem. Ce Cyrille avait été accusé, mais je ne sais de quel crime. Il avait même été déposé parce qu'ayant été cité durant deux ans il avait refusé de comparaître. Il envoya néanmoins depuis à ceux qui l'avaient déposé un écrit, par lequel il appelait à un plus grand Concile. L'Empereur Constance approuva cet appel. Cyrille fut le premier et le seul qui contre la coutume et contre l'ordre de la discipline de l'Eglise l'avait interjeté, comme dans les jugements publics, et ordinaires. Etant donc prêt de subir le jugement qui serait rendu à Séleucie, les évêques invitèrent les partisans d'Acace à y venir prendre leurs places. Ils avaient cité de la même sorte d'autres accusés qui s'étaient réfugiés dans le parti d'Acace, mais sur le refus qu'ils firent de comparaître, les Évêques déposèrent Acace, et de plus George Évêque d'Alexandrie, Uranius Évêque de Tyr, Théodule Évêque de Chèrètapes en Phrygie, Théodose Évêque de Philadelphie en Lydie, Evagre Évêque de Lesbos, Léonce évêque de Tripoli en Lydie, Eudoxe qui avait été premièrement Évêque de Germanicie, et qui depuis s'était emparé de l'Eglise d'Antioche. Ils déposèrent aussi Patrophile, parce qu'ayant été accusé par un Prêtre nommé Dorothee, et ayant été cité pour répondre à l'accusation, il n'y avait point satisfait. Ils retranchèrent outre cela de la communion Astérius, Eusèbe, Abgare, Basilique, Phebus, Fidelis, Eutychius, Magnus. et Eustate, et ordonnèrent qu'ils demeurassent retranchés jusques à ce qu'ils se fussent justifiés des crimes dont on les chargeait. Ils écrivirent à toutes les Eglises dont ils avaient déposé les évêques, et mirent Annien sur le Siège d'Antioche eu la place d'Eudoxe. Les partisans d'Acace s'étant saisis à l'heure même de cet Eudoxe, le mirent entre les mains de Léonas et de Laurice, qui l'envoyèrent en exil. Les évêques qui l'avaient ordonné donnèrent des mémoires à Léonas et à Laurice pour justifier que les partisans d'Acace avaient violé les Canons du Concile. Mais n'ayant rien obtenu par ce moyen, ils allèrent à Constantinople pour informer l'Empereur de ce qu'ils avaient ordonné.

CHAPITRE XLI

Les partisans d'Acace confirment la foi du Concile de Rimini, et y font quelques additions.

L'Empereur était revenu depuis peu d'Occident, et avait donné à Honorat la charge de Préfet de Constantinople, après avoir supprimé celle de Proconsul. Mais les partisans d'Acace ayant devancé ces évêques les accusèrent faussement devant l'Empereur de ne pas croire la foi qu'ils avaient proposée. Ce Prince étant emporté de colère se résolut de les disperser, et ordonna que ceux d'entre eux qui étaient obligés à certaines fonctions publiques seraient privés de leur exemption, et réduits à la Loi commune. Car il y en avait quelques-uns parmi eux qui avaient des charges, et d'autres qui en avaient dans les Provinces.

Au milieu de ce désordre et à la faveur de ces troubles les partisans d'Acace demeurèrent longtemps à Constantinople, où ils mandèrent les évêques de Bithynie pour tenir avec eux un nouveau Concile. Ces évêques, parmi lesquels était Maris Évêque de Calcédoine, s'étant assemblés au nombre de cinquante confirmèrent la Formule de foi qui avait été lue à Rimini. Il serait inutile de la mettre ici s'ils n'y avaient rien ajouté; mais parce qu'ils y ont ajouté quelque chose, je ne saurais me dispenser de la transcrire.

Nous croyons un seul Dieu Père tout-puissant de qui sont toutes choses, et un Fils unique de Dieu, engendré de Dieu avant tous les temps, et avant tout commencement, par qui toutes les choses tant les visibles que les invisibles ont été faites, nous croyons qu'il est né seul du Père, seul d'un seul, Dieu de Dieu, semblable, selon la sainte Ecriture, au Père qui l'a engendré, dont la génération n'est connue que par le Père qui l'a engendré. Nous savons que ce Fils unique de Dieu a été envoyé par son Père, qu'il est descendu du Ciel selon les Ecritures pour la destruction du péché et de la mort, et qu'il est né selon la chair, de la Vierge Marie, par l'opération du saint Esprit, qu'il a conversé avec ses Disciples, et qu'après avoir accompli tous les Mystères selon la volonté de son Père, il a été crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers où il a donné de la terreur; qu'il est ressuscité trois jours après; qu'il a conversé avec ses Disciples, et que quarante jours après il est monté au Ciel, il s'est assis à la droite de son Père dans la gloire duquel il viendra au dernier jour de la résurrection pour rendre à chacun ce qui sera dû à ses œuvres. Et le saint Esprit que Jésus Christ notre Seigneur, et notre Dieu, Fils unique de Dieu a promis d'envoyer au genre humain pour lui servir d'Avocat et d'Esprit de vérité, comme il est écrit, et qu'il a envoyé après qu'il est monté au Ciel. Quant au mot de Substance dont les Pères se sont servis avec trop de simplicité, et qui n'étant pas entendu par le peuple lui a été un sujet de chute, nous avons trouvé à propos de le rejeter, puisqu'il n'est point dans l'Ecriture, et de ne plus faire de mention à l'avenir de la substance du Père et du Fils, puisque l'Ecriture n'en fait point. On ne doit pas même parler de l'hypostase du Père, du Fils, et du saint Esprit. Nous disons que le Fils est semblable au Père, comme l'Ecriture sainte le dit et l'enseigne. Nous prononçons anathème contre toutes les hérésies qui s'opposent à cette exposition de foi, soit qu'elles aient été autrefois condamnées, ou qu'elles se soient élevées depuis peu de temps.

Voilà la Formule qui fut lue dans ce temps-là à Constantinople. Après être enfin sortis de ce labyrinthe de Formules, recueillons-en le nombre. Depuis la foi qui fut publiée à Nicée on en écrivit deux expositions à la dédicace de l'Église d'Antioche La troisième fut présentée à l'Empereur Constant dans les Gaules par Narcisse, et par les Évêques de son parti. La quatrième fut envoyée par Eudoxe en Italie. Il y en eut trois écrites à Sirmich, dont l'une fut lue à Rimini avec les noms des Consuls. Les partisans d'Acace publièrent la huitième à Séleucie. La neuvième fut faite à Constantinople avec quelque addition. Car on ajouta qu'en parlant de Dieu on ne se servirait point du terme de Substance, ni d'hypostase. Ulfila Évêque des Goths consentit à cette foi, bien qu'il eût reçu auparavant celle de Nicée, à l'imitation de Théophile son prédécesseur qui avait assisté à ce Concile, et signé ce qui y avait été résolu.

CHAPITRE XLII

Macédonius est déposé. Eudoxe est élevé en sa place sur le siège de l'Eglise de Constantinople.

Acace, Eudoxe et les autres de leur parti ne souhaitaient rien avec une si forte passion que de déposer aussi quelques évêques du parti contraire. Il est bon que l'on sache que ce ne fut point par l'intérêt de la Religion; mais par d'autres motifs que les uns et les autres ordonnèrent ces sortes de dépositions. Car bien qu'ils ne fussent point d'accord touchant la foi, néanmoins quand ils se déposèrent réciproquement ils ne s'accusèrent d'aucune erreur. Ceux qui tenaient le parti d'Acace abusant de la colère que l'Empereur avait conçue depuis longtemps contre Macédonius le déposèrent, tant parce qu'il avait été cause de la mort de plusieurs personnes, que parce qu'il avait admis à la communion de l'Eglise un Diacre, qui avait été surpris avec une femme. Ils déposèrent aussi Eleusius Évêque de Cyzique, parce qu'ayant donné le baptême à Heraclius Prêtre de l'Hercule de Tyr, qui avait été convaincu de l'impiété de l'art magique, il l'avait depuis ordonné Diacre. Ils prononcèrent une pareille condamnation contre Basile, ou Basilas, car il avait ces deux noms, qui avait été fait Évêque d'Ancyre à la place de Marcel, et eurent trois raisons de le punir de la sorte. La première est qu'il avait fait donner injustement la question à un particulier, et l'avait fait charger de chaînes, et enfermer dans une étroite prison. La seconde qu'il avait intenté de fausses accusations contre quelques personnes : Et la dernière qu'il avait troublé la paix des Eglises d'Afrique par ses lettres. Ils rendirent un pareil jugement contre Draconce, pour avoir passé de l'Eglise de Galatie à celle de Pergame. Enfin plusieurs autres subirent le même châtement pour divers sujets. Néonas Évêque de Séleucie, Sophronius évêque de Pompeiopolis Ville de Paphlagonie, Elpidius Évêque de Satales en Arménie, et Cyrille Évêque de Jérusalem furent aussi déposés.

CHAPITRE XLIII

Déposition d'Eustate. Ses erreurs; Translation d'Eudoxe. Dédicace de l'Eglise de sainte Sophie.

Eustate Évêque de Sébaste en Arménie ne fut pas seulement écouté lorsqu'il voulut entreprendre de se justifier; parce qu'il avait été condamné par Eulale Évêque de Césarée en Cappadoce son père, pour avoir porté un habit peu convenable à un Prêtre. Méléce, dont nous parlerons incontinent, fut choisi pour remplir sa place. Au reste cet Eustate fut depuis condamné par le Concile de Gangre assemblé à son sujet, pour avoir fait beaucoup de choses contre l'ordre et la discipline de l'Eglise, depuis la condamnation qui était intervenue contre lui au Concile de Césarée. Car il avait enseigné qu'il n'était point permis de se marier, ni d'user de certaines viandes. Il avait séparé plusieurs personnes mariées, et avait conseillé à ceux qui avaient aversion de l'assemblée de l'Eglise, de communier dans leurs maisons. Il avait détourné, sous prétexte de piété, les domestiques du service de leurs maîtres. Il portait un habit de Philosophe, et en faisait porter un extraordinaire à ses Sectateurs. Il avait obligé des femmes à se couper les cheveux, et enseigné qu'il ne faut point garder les jeûnes prescrits; mais qu'il faut jeûner le Dimanche. Enfin il avait défendu de prier dans les maisons des personnes mariées, et soutenu qu'il fallait éviter comme une profanation et un sacrilège la bénédiction, et la communion d'un Prêtre qui vivait avec une femme, avec laquelle il avait contracté un mariage légitime lorsqu'il n'était que laïque. Le Concile de Gangre en Paphlagonie le déposa pour toutes ces raisons, et condamna ses erreurs. Mais cela n'arriva pas sitôt.

Macédonius ayant été chassé hors du Siège de Constantinople, Eudoxe qui méprisait celui d'Antioche, fut choisi par les Évêques du parti d'Acace pour le remplir. Ils ne prenaient pas garde, qu'ils faisaient en cela tout le contraire de ce qu'ils avaient jugé contre Draconce, qu'ils avaient déposé pour avoir été transféré de Galatie à Pergame.

Ils envoyèrent après cela à Rimini leur Formule de foi avec le supplément, et ordonnèrent que ceux qui refuseraient de la signer seraient exilés .selon l'intention de l'Empereur. Enfin ils mandèrent ce qu'ils avaient résolu, aux Évêques d'Orient qui étaient de leur avis, et principalement à Patrophile Évêque de Scythopole, qui, en partant de Séleucie, était retourné droit à la Ville de son Diocèse.

L'Eglise de sainte Sophie fut dédiée au commencement du Pontificat d'Eudoxe, sous le dixième Consulat de Constance, et le troisième de Julien, le quinzième jour du mois de Février. Eudoxe ne fut pas sitôt assis sur la Chaire de l'Eglise de Constantinople, qu'il y prononça cette Sentence qui a fait tant de bruit dans le monde.

Le père est impie, et le fils est pieux.

Le peuple s'étant ému sur ce sujet,

Vous n'avez que faire, leur dit-il, de vous émouvoir. Le père est impie, parce qu'il ne rend honneur à personne, et le Fils est pieux parce qu'il rend honneur à son père.

Il apaisa par ce moyen l'émotion, et changea le tumulte en raillerie. On répète encore aujourd'hui cette Sentence en raillant. Les auteurs des hérésies ont déchiré l'église par ces captieuses subtilités. Voila comment se termina le Concile de Constantinople.

CHAPITRE XLIV

Méléce est fait évêque d'Antioche. Schisme dans cette Eglise.

Passons maintenant de Méléce. Il fut ordonné Évêque de Sébaste en Arménie après la déposition d'Eustate. De Sébaste il fut transféré à Bérée Ville de Syrie. Il assista au Concile de Séleucie, y signa la Formule de foi composée par Acace, et retourna en son Eglise. Il en fut depuis retiré par les habitants d'Antioche lorsqu'ils apprirent, qu'Eudoxe avait méprisé leur Ville pour posséder les richesses de celle de Constantinople. Quand Méléce fut assis sur le Siège d'Antioche, il ne parla

d'abord au peuple que de la doctrine des mœurs, sans y rien mêler touchant la foi. Dans la suite il leur proposa la doctrine du Concile de Nicée, et leur prêcha la Consubstantialité du Fils de Dieu. L'Empereur en ayant eu avis l'exila, et fit sacrer en sa place Euzoïus Prêtre, qui avait été déposé: autrefois avec Arius. Ceux qui étaient affectionnés à Méléce s'éloignèrent des Ariens et s'assemblèrent à part : parce que ceux qui avaient dès le commencement admis la Consubstantialité évitaient leur communion, en haine de ce que Méléce avait été ordonné par les Ariens. Ainsi l'Eglise d'Antioche fut divisée, bien que les deux partis qui la divisaient fussent unis entre eux par la confession de la même foi.

Cependant l'Empereur partit en diligence pour Antioche sur la nouvelle qu'il avait reçue que les Perses préparaient à commencer la guerre.

CHAPITRE XLV

Hérésie de Macédonius.

Macédonius ne pouvant demeurer en repos depuis qu'il avait été condamné et chassé de Constantinople, passa dans le parti de ceux qui avaient déposé Acace au Concile de Séleucie. Il envoya aussi exhorter Sophronius et Eleusius de tenir la foi qui avait été premièrement proposée à Antioche, et depuis confirmée à Séleucie, et de lui donner le faux nom de semblable Substance. Il attira de la sorte un grand nombre de ses amis qui furent appelés Macédoniens. Depuis ce temps là tous ceux qui dans le Concile de Séleucie s'étaient éloignés du sentiment d'Acace se servirent des termes de semblable Substance, dont ils ne se servaient point auparavant. Quelques-uns néanmoins tiennent que ces termes ont été inventés non par Macédonius, mais par Marathonius, qui avait été élevé un peu auparavant sur le Siège de l'Eglise de Nicomédie. Et c'est pour cela que ceux de cette secte sont aussi appelez Marathoniens. Eustate qui, comme nous l'avons vu, avait été chassé de l'Eglise de Sébaste se joignit à ceux-ci. Lorsque Macédonius commença à exclure le saint Esprit de la Trinité, Eustate dit, pour moi, je n'oserais dire que l'Esprit saint soit Dieu, ni assurer qu'il soit une Créature. C'est pour cela que ceux qui tiennent la Consubstantialité du Fils de Dieu les appellent Pneumatomaques, c'est-à-dire les ennemis du saint Esprit. Je dirai en son lieu la raison pour laquelle il y a un grand nombre de Macédoniens en l'Hellespont. Les partisans d'Acace ayant regret d'a- 205 voir dit que le Fils était en toutes choses Semblable au Père, se mirent en peine de procurer la convocation d'un nouveau Concile à Antioche. Ils s'assemblèrent donc en petit nombre, l'année suivante, et sous le Consulat de Taurus et de Florentius en cette Ville dont Euzoïus était évêque et que l'Empereur demeurait alors, et ayant agité de nouveau des questions qu'ils avaient déjà décidées, ils prononcèrent qu'il fallait effacer le mot de Semblable de la Formule de foi, qui avait été publiée, tant à Rimini, qu'à Constantinople; et sans dissimuler en aucune sorte leurs sentiments; ils déclarèrent que le Fils est tout-à-fait Dissemblable à son Père en substance, et en volonté, et assurèrent comme Arius, qu'il avait été fait de ce qui n'était point auparavant. Ceux qui étaient alors à Antioche de la secte d'Aëce favorisaient cette opinion. C'est pourquoi ils furent appelés, non seulement Ariens, mais Eunoméens, et Exucontiens par ceux qui défendaient dans cette Ville la doctrine de la Consubstantialité du Fils de Dieu, et qui étaient alors divisés entre eux à l'occasion de Méléce. Quand ceux-ci leur demandèrent comment ils ne faisaient point de difficulté de dire que le Fils est Dissemblable à son Père, et qu'il a été fait de ce qui n'était point auparavant; après avoir reconnu par leur formule de foi qu'il est Dieu de Dieu, ils tâchèrent d'é luder cette objection en répondant que dans la Formule il est dit, Dieu de Dieu, comme dans saint Paul il est dit, toutes choses sont de Dieu. Or le Fils de Dieu est une de ces choses, et c'est pour cette raison que dans le Formulaire on a ajouté ces termes, selon la sainte Ecriture. Ce fut George évêque de Laodicée qui inventa cette vaine subtilité. Comme cet évêque n'était pas fort habile, il ignorait de quelle manière Origène a autrefois expliqué ces façons de parler de l'Apôtre. Mais bien qu'ils usassent de ces subtilités, néanmoins parce qu'ils ne pouvaient souffrir la honte qui retombe de leur condamnation sur leurs personnes, ils récitèrent la même Formule qu'ils avaient autrefois publiée à Constantinople. Chaque évêque retourna après cela en son Eglise. George retourna à Alexandrie, en l'absence d'Athanase qui n'osait paraître. Il y persécuta ceux qui n'étaient point d'accord avec lui touchant la foi, et se rendit fort odieux à tout le peuple. Herennius, fut placé sur le Siège de l'Eglise de Jérusalem en la place de Cyrille. Il est à propos que l'on sache qu'Héraclius lui succéda, et que Hilaire à Héraclius, et que Cyrille retourna enfin à Jérusalem, et fut rétabli sur son Siège.

CHAPITRE XLVI

Hérésie des Apolliniastes.

Il s'éleva au même temps une hérésie nouvelle par l'occasion que je vais dire. Il y avait à Laodicée Ville de Syrie un père et un fils de même nom. Ils s'appelaient tous deux Apollinaires. Le père était Prêtre, et le fils Lecteur. Le père enseignait la Grammaire, et le Fils la Rhétorique; Le père était d'Alexandrie, et après avoir enseigné quelque temps à Béryte, il s'était établi à Laodicée et s'y était marié. Ils contractèrent amitié avec un Sophiste nommé Epiphane qui fleurissait au même-temps. Théodore évêque de la Ville leur défendit de le fréquenter, de peur qu'une familiarité si particulière ne les pervertît et ne les portât à la superstition des Païens. Mais sans se soucier des défenses de l'Évêque, ils continuèrent à entretenir l'amitié d'Epiphane.

George successeur de Théodote leur fit les mêmes remontrances que son prédécesseur. Mais n'ayant pu rien gagner sur leur opiniâtreté, il les retrança de la Communion. Apollinaire le fils irrité de ce châtement, comme s'il eût été fort injuste, et se fiant aux subtilités de sa profession, entreprit d'inventer une nouvelle hérésie, à laquelle on a donné son nom. Quelques-uns assurent que ce ne fut point par cette raison qu'ils se réparèrent de la communion de George Évêque de Laodicée; mais par l'indignation qu'ils eurent de l'inconstance avec laquelle il enseignait, tantôt que le Fils est semblable au Père, comme il a été décidé dans le Concile de Séleucie, et il tombait tantôt dans l'erreur d'Arius. Ils prirent ce prétexte pour se séparer de lui; mais parce qu'ils étaient seuls dans leur séparation, ils commencèrent à introduire une nouvelle forme de Religion, en disant que quand le Verbe s'est incarné il n'a pris qu'un corps sans âme. Puis reformant tout d'un coup leur sentiment, ils ont assuré qu'il a pris une âme, mais qui n'avait point de raison, et à laquelle le Verbe en tenait lieu. Voilà en quoi les Apollinaristes ne s'accordent point avec les Catholiques, car ils avouent la Consubstantialité des personnes de la Trinité. Je parlerai encore des deux Apollinaires en leur lieu.

CHAPITRE XLVII

Mort de L'Empereur Constance.

Julien en étant venu aux mains dans les Gaules avec une multitude incroyable de Barbares remporta sur eux une célèbre victoire, pendant que l'Empereur Constance était à Antioche. Sa prudence et sa valeur lui ayant acquis l'affection de tous, les gens de guerre le proclamèrent Empereur. La nouvelle de cette proclamation causa une grande douleur à Constance. Il se fit baptiser par Euzoius, et fit à l'heure même de grands préparatifs contre Julien. Quand il fut aux frontières de Cappadoce et de Cilicie, l'inquiétude qui l'agitait lui causa une apoplexie dont il mourut à Moseucrènes, sous le Consulat de Taurus et de Florentius, le troisième jour du mois de Novembre, en la première année de la deux cent cinquante cinquième Olympiade. Il vécut quarante cinq ans, et en régna trente-huit, savoir treize avec Constantin son père, et vingt-cinq seul. L'Histoire contenue en ce Livre-ci renferme le même espace de temps.